

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

AVIS IMPORTANT

Par suite de la Fête Nationale, Lyon-Sport allant sous presse **jeudi matin**, nous prions instamment nos Collaborateurs et correspondants de nous adresser leurs communications, de manière à ce que nous les recevions **Mercredi matin**, dernier délai.

HIPPISME



Courses de Charbonnières

C'est demain, dimanche, 9 juillet, que sera couru, sur le coquet hippodrome de Sainte-Luce, le grand prix de Charbonnières. Depuis 13 ans le succès de cette réunion sportive, la plus originale de la saison, n'a fait que grandir. Le Comité d'ailleurs, ne néglige rien pour satisfaire le public élégant et nombreux qui se presse chaque année sur le riant champ de courses de Charbonnières.

L'excellente musique des Touristes Lyonnais prètera son concours à la fête; un buffet de premier ordre sera établi au pesage et à la pelouse; un garage pour bicyclettes, tandems et motocycles recevra les machines des nombreux sportsmen qui feront ainsi une charmante excursion cycliste. Enfin, le pari mutuel fonctionnera comme au Grand-Camp.

Courses de Villefranche-sur-Saône

PROGRAMME DES COURSES

PREMIER JOUR. — Dimanche 16 juillet 1899

I. — **Prix de l'Élevage.** — Au trot attelé ou monté. — 1.200 fr., pour chevaux français, entiers, hongres et juments, âgés de 3 ans et au-dessus, nés ou importés avant l'âge de 3 ans dans les départements du Rhône et de l'Ain. — Les chevaux de 3 ans partiront à 3.300 mètres; de 4 ans, à 3.400 mètres; de 5 ans et au-dessus à 3.500 mètres. En outre, les chevaux ayant obtenu une vitesse de 1'45" ou meilleure reculeront de 25 mètres.

II. — **Prix des Amateurs.** — Au trot attelé. — Objets d'art,

pour chevaux et juments de toute espèce et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné en espèces, en France, un premier prix de 1.000 fr. ou une somme de 3.000 fr. Toutefois, quels que soient les rendements de distance, la distance à parcourir ne pourra être ni supérieure à 3.500 m., ni inférieure à 3.400 m.

III. — **Prix des Circonscriptions.** — Au trot attelé ou monté. — 2.000 fr., pour chevaux entiers, hongres et juments âgés de 3 ans et au-dessus: 1° nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Annecy, Perpignan, Tarbes, Rodez, Aurillac, Villeneuve-sur-Lot, Libourne; 2° pour chevaux nés ou élevés en France et appartenant depuis le 1^{er} avril 1899 à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions. — La fraction de seconde compte pour la seconde entière. Les vitesses obtenues à Nice, Bordeaux ou Levallois seront déchargées de deux secondes. — Distance maximum: 3.500 mètres; minimum: 3.400 mètres.

IV. — **Steeple-chase militaire.** — 3^e série. — Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier, un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 100 fr. au second, un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 75 fr. au troisième, pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. — Distance: 1.800 mètres environ.

V. — **Grand International.** — Au trot attelé. — 1.700 fr. et les entrées, pour chevaux et juments de toute espèce et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus. — Les chevaux ayant une vitesse de 1'30" ou supérieure, partiront à 3.500 m.; de 1'35", à 3.400 m.; de 1'40", à 3.300 m.; de 1'45", à 3.200 m.; ceux ayant une vitesse inférieure à 1'45" partiront à 3.100 m. — La fraction de seconde compte pour la seconde entière.

VI. — **Steeple-chase militaire.** — 2^e série. — Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur maximum de 800 fr. au premier, pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe), inscrits sur les contrôles, provenant des remotes de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Distance: 2.000 mètres environ.

DEUXIÈME JOUR. — Lundi 17 juillet

I. — **Prix de Villefranche.** — Consolation. — Au trot monté ou attelé. — 1.000 fr., pour chevaux entiers, hongres et juments nés ou élevés en France, ayant couru dans l'un des Prix de l'Élevage ou des Circonscriptions. Le cheval arrivé premier

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

dans l'un de ces prix est exclu. Le cheval arrivé deuxième reculera de 25 mètres.

II. — **Handicap des amateurs.** — Au trot attelé. — Objets d'art pour chevaux et juments ayant couru dans le Prix des Amateurs. — Un objet d'art à chacun des quatre premiers. — Distance maxima, 3.500 mètres. Entrée, 10 francs.

III. — **Grand Handicap.** — International. — Au trot attelé. — 1.000 fr., pour tous les chevaux et juments ayant pris part aux épreuves de la première journée, sans y avoir gagné un premier prix. — Enfin les chevaux ayant gagné après la publication du handicap un premier prix sont exclus; un deuxième prix, reculeront de 50 mètres; un troisième prix, reculeront de 25 mètres. — Les chevaux non inscrits au *Bulletin officiel* engagés dans les épreuves d'amateurs sont exclus. — Distance, 3.000 mètres.

IV. — **Courses de Haies.** — Hacks et Hunters (Gentlemen-riders). — 700 fr. pour hacks et hunters de 4 ans et au-dessus. — Distance, 3.000 mètres environ.

V. — **Course au galop.** — Plate. — Hacks et Hunters (Gentlemen-riders). — 800 francs. — Distance, 2.200 mètres environ.

Conditions générales. — Code et règlement de la Société d'Encouragement du cheval de demi-sang en France.

Les lettres contenant des engagements devront porter sur l'enveloppe la mention « Engagements ».

Tout propriétaire gagnant une somme de 500 fr. à Villefranche pourra être porté d'office comme membre adhérent de la Société (cotisation 30 fr.).

L'Hippisme à Vichy

La série des fêtes, commencée avec le Concours Hippique, qui, bien que peu favorisé par le temps, a eu néanmoins plus de succès encore que les années précédentes, s'est poursuivie lundi, mercredi et jeudi avec la tenue des journées sportives organisées par la Société des Courses de Vichy, sous la présidence de M. le marquis de Barbentane.

Cette réunion a été des plus brillantes, car le nombre des engagements reçus était considérable. Nous en avons compté 88 pour les 7 courses au trot inscrites au programme; 23 pour les deux courses plates, et 72 pour les 6 courses d'obstacles.

Nombre de trotteurs y ont figuré qui ont effectué leur kilomètre en moins de 1'40" sur les plus importants hippodromes; les amateurs de beau sport ont donc eu un spectacle intéressant, et des arrivées chaudement disputées.

Citons au hasard parmi les propriétaires ayant fait les plus nombreux engagements tant dans les courses au trot que dans les courses plates et d'obstacles, M^{me} la marquise de Vivens et MM. Beauchant, le comte de Chantemerle, G. Perrot, El. Guyon, de Suremain, le comte d'Espous de Paul, le marquis de Tracy, Th. Dugas, Beynaguet, de Marescot, Baranger, Hémard, Odeau, Noubel, de Romanet, Ribour, A. Fless, baron des Michels, Zafiropoulos, de Montmarin, Ph. Sanlaville, W. Bouen, Dorion, le vicomte de Montlivault, le vicomte de Dreuille, etc., etc.

Nous donnons succinctement les résultats des 10 journées du Concours Hippique au cours duquel nous avons remarqué tous les habitués des concours hippiques de Paris.

1^{re} JOURNÉE (23 juin). — **Prix d'Essai.** — Sauts d'obstacles (gentlemen). — 1. *Liby Mugnette*, au baron de Ponnah, montée par le comte Pierre de Sampigny; 2. Alba; 3. Cendrillon.

2^e JOURNÉE (24 juin) — **Prix des Habits Rouges.** — Sauts d'obstacles (gentlemen). — 1. *Miss Jeurnette*, à M. Boyron, montée par M. Henry Leclerc; 2. La Hussarde; 3. Coquette.

3^e JOURNÉE (25 juin). — **Trot monté**, (1^{re} division): 1. *Satan*, à MM. S. et P. de Suremain; 2. Saint-Armand; 3. Saint-Saulge.

Prix des Dames. — Sauts d'obstacles (gentlemen): 1. *Macon*, à M. Xavier Riant; 2. *Coquelicot*; 3. *Genêt*.

4^e JOURNÉE (26 juin). — **Prix des Ecoles.** — Sauts d'obstacles. — 1. *Turkyá*, à M. Colin; 2. *Lily-Muguette*; 3. *Zaim II*.

Prix couplés; sauts d'obstacles (gentlemen): 1. *Turkyá et Good-Luck*, à M. Broussaud, montée par M. X. Riant; 2. *Gravroche et Macon*; 3. *Turkyá et Plantagenet*.

5^e JOURNÉE (27 juin): **Prix de l'Omnium.** — Sauts d'obstacles; 1. *Coquelicot*; 2. *Touch me not*; 3. *Good-Luck*.

6^e JOURNÉE. — (28 juin). **Courses au trot monté.** — (deuxième division); 1. *Saint-Armand*, à M. Gaston Perrot; 2. *Satan*; 3. *Paysan*.

Prix du Sichon (handicap); sauts d'obstacles (gentlemen); 1. *Marquettoise*, à M. H. Leclerc; 2. *Vive l'Armée*; 3. *Touch me not*.

7^e JOURNÉE (29 juin). — **Prix des Régiments.** — Sauts d'obstacles (officiers).

(1^{re} section): 1. *Astuce*, à M. Thiollière, lieutenant au 30^e dragons; 2. *Agrippine*; 3. *Sidonie*.

(2^e section): 1. *Eiffel*, à M. de Verdalon, lieutenant au 10^e chasseurs; 2. *Début*; 3. *Hallali*.

8^e JOURNÉE (30 juin). — **Prix de Circonscription.** — Sauts d'obstacles (officiers).

1. *Agrippine*, à M. Auvillain, lieutenant au 30^e dragons, montée par M. de Thiollaz, lieutenant au même régiment; 2. *Astuce*; 3. *Eiffel*.

9^e JOURNÉE (1^{er} juillet). — **Prix de la Coupe.** — Sauts d'obstacles (gentlemen).

Prix unique: *Grisette*, au comte d'Havri-court, montée par son propriétaire.

10^e JOURNÉE (2 juillet). — **Prix du Hammam** (sauts d'obstacles, gentlemen): 1. *Turkyá*, à M. Bizet.

Prix de Clôture (sauts d'obstacles, handicap, officiers): 1. *Dauphine* (M. Legendre, lieutenant au 19^e dragons).

Prix du Barrage (gentlemen): 1. *Touch me Not*, à M. des Chesnes, sautant 1 m. 70. — Taille de la jument 1 m. 47.

Courses de Vichy.

Nos lecteurs en trouveront le compte rendu détaillé dans notre prochain numéro.

Société Hippique du Forez

Décidément le Forez se réveille et l'initiative d'encouragement à l'élevage des chevaux, dont l'honneur revient à Saint-Étienne, donne de brillants résultats dans la contrée.

Il y a quelques jours, nous apprenions la création d'une société hippique à Saint-Galmier; aujourd'hui, nous sommes heureux de signaler la fondation d'une nouvelle société d'encouragement qui, sous le nom de *Société Hippique du Forez*, réunit les noms des propriétaires de la plaine les plus au courant de la question chevaline.

Le but de cette société est de favoriser l'amélioration et le développement de la production du cheval dans le département de la Loire.

Le siège en est fixé à Montbrison.

Suivant les ressources, un ou plusieurs concours hippiques auront lieu chaque année dans cette ville.

Un magnifique terrain a été offert gracieusement par la Ville, et les encouragements arrivent nombreux.

Les donateurs et les souscripteurs (50 et 25 francs par an pour les premiers, 10 francs pour les seconds) sont déjà en assez grand nombre pour assurer une réunion cette année, réunion qui est fixée au premier dimanche d'octobre.

5.000 francs environ ont été souscrits; la ville de Montbrison a accordé une large et généreuse subvention. Le comité se propose, outre les primes accordées dans la matinée, de donner dans la journée un concours hippique de sauts d'obstacles dont le programme sera laissé à la disposition de M. le colonel Saissset-Schneider, commandant le 30^e dragons.

Le comité est ainsi composé: M. de Villeclaire, président;

MM. de Vaseilles et Francisque Balay, vice-présidents; M. Henri Charvet, trésorier; M. Charles de Poncins, secrétaire; MM. Daniel Dorian, Jean-Jacques Giron, Mathieu Côte, Henri Palluat de Besset, Alphonse Thiollière, Joseph Poidebard, Boniot, etc..., membres du comité.

La présidence d'honneur est déferée à M. le général commandant le 13^e corps d'armée, au préfet de la Loire, au président du conseil général, à M. le maire de Montbrison.

Nous souhaitons le plus brillant succès à la nouvelle société

Notes et Informations

Voici une statistique intéressante des sommes gagnées par les propriétaires dont les noms suivent en courses plates cette année :

MM. M. Caillaut, 724.893 fr.; J. de Brémond, 374.437; Albert Monier, 253.739; J. Prat, 169.925; E. Fasquel, 142.875; D. Gues-tier, 141.232; Baron de Rothschild, 137.779; M. de Gheest, 136.500; I. Wysocki, 112.322; Comte F. de David-Beauregard, 43.700; Marquis de Tracy, 41.100; P. Clossman, 38.404; W. Canaple, 26.240; H.-E. Meyer, 11.330; Wormser, 10.637; Vicomte Ph. d'Espous de Paul, 10.475.

♣ M. W. Canaple a fait au Tattersal les acquisitions suivantes: *Réplique*, alez., née en 1898, par Courlis et Relouche (Plutus et Réverie), payée 800 fr. *Picotin*, foal, par Roitelet et Picciola (Sycamore et Pauvette), payé 1.000 fr. *Dunlop*, alez., né en 1898, par Martin-Pêcheur II et Dune (Border-Minstrel et Dunette), payé 3.830 fr.

♣ A la même vaccation M. Zafiropulo s'est rendu acquéreur de: *Mlle d'Oudenarde*, baie, née en 1898, par Rânes et Mlle d'Aurbengeville (Clotaire et La Demoiselle), payée 925 fr. *Gèdre*, alez., née en 1898, par Floréal et Joyeuse (Satory et Judith), payée 8.5 fr.

♣ La nouvelle Société hippique, en formation à Marseille, est en excellente voie. Une première réunion a été tenue, lundi soir, et soixante adhérents ont immédiatement organisé un Comité provisoire composé de MM. Eug. Chamoin, propriétaire-éleveur; J.-B. Prud'hon, Ch. de Ravel, propriétaires; Gourret, vétérinaire municipal; Brusset, propriétaire; Creissard, Bianchetti, J. Revel, Garnier.

M. A. Aubier a été nommé secrétaire général. Parmi les adhésions, on remarque en outre, la marquise de Vivens, le comte de Monts, MM. Bless, G. Nægely, Ch. et P. de Queylar, G. de Cormis, Roussellier, L. Imbert, P. Rebuffat, Cheysson, etc.

Divers terrains ont été vus dans les environs de Marseille, notamment à Saint-Marcel, pour le cas, peu probable d'ailleurs, où une entente avec la ville n'aboutirait pas au sujet du Parc Borély.

♣ M. Meyer a acheté, au Tattersall, la jument Belle de Nuit, par Tournesol et Barcarolle, et N., poulain, par Zut et Sucrée. Les deux chevaux vont à l'entraînement chez L. Robert.

♣ La Société d'Encouragement a pris, à sa dernière réunion, une décision dont ne peuvent manquer de se réjouir les sportsmen de la région. Il a été décidé que l'année prochaine le budget des sociétés de province serait considérablement augmenté, de manière à donner satisfaction à tout le monde.

E. de Montal et V. Avet. — M. Philip, de Lyon; présenté par MM. Blanc et V. Avet.

2^e Comme membres souscripteurs: M. Alex, de Lyon; présenté par MM. Varenne et B. Blanc. — M. Beauchamp, de Vaumas (Allier); présenté par MM. V. Avet et comte de Montal. — M. F. Blachon, de Paroy (Doubs); présenté par MM. Lamaignère et Blanc. — M. Chaillier, de Chambéry (Savoie); présenté par MM. V. Avet et comte E. de Montal. — M. G. Champagne, de Moras (Isère); présenté par MM. Louis Gautier et V. Avet. — M. E. Deloule, de Lyon; présenté par MM. V. Avet et comte E. de Montal. — M. Demoustier, de Lyon; présenté par MM. B. Chossat de Monfuron et V. Avet. — M. Hugues, du Havre; présenté par MM. Blanc et Lamaignère. — M. le docteur Lamache, de Saint-Marcellin (Isère); présenté par MM. V. Avet et Lamaignère. — M. Armand Mercier, château de la Rochère (Haute-Saône); présenté par MM. V. Avet et comte E. de Montal. — M. L. Rambaud, de Lyon; présenté par MM. F. Varenne et B. Blanc. — M. Victor Cambon, de Lyon; présenté par MM. B. Blanc et Lamaignère. — M. le comte de Scey-Brun, de Souvant (Jura); présenté par MM. R. Chossat de Montfuron et Lamaignère. — M. Ernest Vaucher, de Chatelaine, près Genève (Suisse); présenté par MM. Chatelain et Blanc. — M. le major F. Blösch, de Biel (Suisse); présenté par MM. Paul Arène et V. Avet.

Field Trial pour Spaniels

Le premier *field-trial* pour petits épagneuls anglais pour la chasse sur terre, organisé par le *Spaniel-Club français*, aura lieu le 15 novembre prochain, sur les chasses de M. Mairesse, aux Rouches, par Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher).

MM. Cailleux et baron Joubert ont accepté les fonctions de juge.

Le règlement, fort bien compris, comporte trois prix en espèces et deux prix spéciaux: 1^{er} prix, 250 fr.; 2^e prix, 150 fr.; 3^e prix, 100 fr.

M. L. Lamaignère, le dévoué président du *Club*, offre un objet d'art pour le premier spaniel classé, appartenant à un membre du *Spaniel Club Français*.

La *Société Canine du Sud-Est pour l'encouragement à l'élevage des chiens de races pures*, qui compte plusieurs sociétés parmi les membres du *Spaniel Club*, offre une médaille de vermeil pour le plus beau spaniel, chien ou chienne, ayant obtenu un prix ou un certificat de mérite.

Voici les principaux articles du règlement:

L'entrée est fixée à 25 francs par chien.

Il ne sera pas déclaré de forfait.

Le montant des engagements devra parvenir le 8 novembre avant 5 heures du soir à M. E. Thiollier, secrétaire général du *Spaniel Club*, 54, rue Jacob, à Paris.

Le concours n'aura lieu que si huit chiens au moins sont engagés.

Toutes les races de petits Epagneuls anglais, pour la chasse sur terre (*Clumbers, Sussex, Field Spaniels, Norfolk et Cockers*), pourront prendre part à ces épreuves.

Pour que l'engagement soit valable, les chiens devront être inscrits à un livre des origines reconnu ou enregistrés au Kennel Club.

Un tirage au sort aura lieu la veille du concours pour déterminer l'ordre dans lequel seront examinés les concurrents qui travailleront toujours *isolément*.

Tous les chiens, à moins d'insuffisance *évidente*, seront examinés au moins pendant un quart d'heure.

Les juges tiendront compte des aptitudes et de la conformation spéciales de chaque race pour opérer leur classement. Les qualités maîtresses qu'ils primeront sont: le nez, l'intelli-

CHASSE ET CHIENS

SOCIÉTÉ CANINE DU SUD-EST

Pour l'encouragement à l'élevage des chiens de races pures

Réunion du Comité du 27 juin 1899:

Ont été reçus: 1^o Comme membres fondateurs: M. le docteur A. Janez, de Lyon; présenté par MM. le comte

gence et la persévérance pour trouver le gibier vivant ou mort, le rapport avec dent douce, la docilité, l'allure ou style.

Les juges décerneront *des certificats de mérite* aux chiens qui, sans pouvoir être classés, auront fait preuve de qualités de chasse, surtout de nez et d'intelligence, suffisantes pour être recommandés comme reproducteurs.

Tous les chiens seront essayés au fusil et rapporteront poil et plume; on n'exigera pas le rapport du lièvre.

Un tireur sera désigné pour servir tous les chiens.

Toute demande de renseignements relative au concours doit être adressée à M. Edouard Thiollier, secrétaire général du *Spaniel Club Français, 54, rue Jacob, à Paris.*

Nous espérons bien avoir le plaisir d'assister à ces épreuves, qui ne manqueront certainement pas d'être fort intéressantes et nous en donnerons un compte-rendu dans ce journal.

BUBLANNE.

Exposition Canine de Thun (Suisse)

Nous venons de recevoir le programme et règlement de l'Exposition canine internationale pour chiens de toutes races qui aura lieu à Thun (canton de Berne, Suisse) les 12, 13 et 14 août 1899, organisée par la Société Kinologique suisse, section de Berne.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire M. Denuber, à Interlaken (Suisse).

Echos et Nouvelles

Nouvelles du gibier. — Cette année, on ne peut le nier, les conditions ont été exceptionnellement favorables à la reproduction du poil et de la plume. Le gibier, qui n'avait pas souffert du froid, s'est livré à la reproduction bien en avance sur les années ordinaires. Les éclosions se sont bien faites, et déjà, au milieu de juin, on commençait à voir de jolies compagnies de perdreaux. Si les forts orages de ces jours derniers cessent, il y a tout lieu d'espérer que faisans et perdreaux ne feront pas défaut. On signale également pas mal de levrauts déjà forts et robustes, et quantité de lapins.

La chasse sous terre. — L'équipage de fox-terriers de M. Paul Bailleau, président de la Jeunesse royaliste de l'Allier, vient d'accomplir de véritables prouesses. En déplacement au château de Contresol, chez M. de Villette, maître d'équipage du *Rallye Bourbonnais*, en trois jours, douze blaireaux et six renardeaux ont été capturés. A signaler le courage et l'intrépidité du piqueur Richard, se précipitant sans pinces, et prenant à bras le corps, au risque de se faire abîmer de morsures, une femelle rendue furieuse par la défense de ses petits.

Dans d'autres déplacements, les chiens Pierrot et Kiki et la chienne Pierrette ont fait l'admiration des connaisseurs par leur ardeur et leur intrépidité.

Une vingtaine de renardeaux, trois mères et une huitaine de blaireaux avaient déjà dû leur mort à ces braves petites bêtes, mais non sans de terribles luttes et de dures blessures.

L'équipage de M. Bailleau a fait ses principales prises cette année : à Contresol, chez M. de Villette, dans l'Allier; à Saint-Aubin-sur-Loire, en Saône-et-Loire, chez M. le comte de Saint-Georges, et dans ses bois de Charrin et de Montambert, dans la Nièvre.

CHAUSSURES DE LUXE ET DE CHASSE

Bottes tissu élastique et cuir

Absolument imperméables et de toute solidité

de la Maison **CORDING & Co, de LONDRES**

AZALBERT & ICHÉ, seuls dépositaires à Lyon, 22, rue Terme

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Lyon.

Résultats du tir de dimanche, 2 courant :

Poule d'essai partagée entre MM. L. Darnat, A. Andremaise et E. Damour, 8/8.

Prix de clôture (18 tireurs). — 1^{er}, M. Cottin, 8/8; 2^e, M.

Gazagne, 7/8; 3^e pl. partagée entre MM. cap. Joë et E. Damour.

Poule réglementaire gagnée par M. Gazagne, 8/8.

♣ Demain, dimanche, 9 juillet, aura lieu le **premier championnat annuel**; 25 pigeons à 27 mètres. Un fusil et une médaille de vermeil, offerte par *Lyon-Sport*. Entrée : 40 fr.

Tir aux Pigeons de Vichy.

Tir du 27 juin. — Poule d'essai. — Comte de Longueil, chevalier Van Havre, 5/5.

2^e Prix de la Ville de Vichy. — 1^{er}, M. le comte d'Havrincourt, 5/5; 2^e, M. le marquis de Croix, 6/7; 3^e, M. Thonier, 5/7.

Poule réglementaire. — Partagée entre le marquis de Croix et le comte de Longueil, 5/5.

Doublés. — Comte de Sampigny.

Ont pris part au tir : MM. Chevallier Van Havre, Dubois, Gil, Thonier, comte de Longueil, marquis de Croix, comte de Contenson, Béharelle, comte de Béthune, comte d'Havrincourt, marquis de Certaine, vicomte Rougé.

Tir du 28 juin. — Poule d'essai. — M. Béharelle, 4/4.

Prix des Sources. — M. Dubois, 10/10.

Handicap. — M. Béharelle, 6/6.

Ont pris part aux tirs : MM. vicomte de Saint-Genys, vicomte de Beaurepaire, Dubois, chevalier Van Havre, Béharelle, d'Hendecourt, Anisson du Perron, Frevet, Guyot, comte d'Havrincourt, Gil, comte de Durot, comte de Contenson, M. Rogers, comte de Béthune, Ballay.

Tir du 29 juin. — Poule d'essai. — MM. Rogers et Guyot.

Championnat (15 pigeons à 26 mètres). — 1^{er}, M. Dubois, médaille d'or, 16/18; 2^e, comte d'Havrincourt, médaille vermeil, 17/20; 3^e, M. Béharelle, médaille d'argent, 13/16.

Handicap. — MM. des Chaux et Rogers, 2/2.

Ont pris part aux tirs : MM. Guyot, J. Massin, de Locherolle, vicomte de Souvigny, des Chaux, Dubois, chevalier Van Havre, Rogers, Béharelle, comte d'Havrincourt, comte Sampigny, comte de Longueil, marquis de Croix.

Tir du 30 juin. — Poule d'essai. — MM. Béharelle et des Chaux, 3/3.

Prix des Parcs. — Comte d'Havrincourt et marquis de Croix, 8/8.

Poule Handicap. — Comte d'Havrincourt, 5/5.

Doublés. — M. Guyot.

Ont pris part aux tirs : MM. vicomte de Souvigny, vicomte de Saint-Genys, J. Massin, de Locherolle, Guyot, comte d'Havrincourt, vicomte de Durot, des Chaux, Becharolle, marquis de Croix, Gil, Ballay, de Béthune, Dumas, Lucien, M. Devaux.

Tir aux Pigeons de Spa.

Jeudi, 22 juin. — Prix des Glycines (Handicap), 1000 fr. : 1 pigeon. — M. Herrfeldt, 22 mètres; M. Louhienne, 25 mètres; M. Jacques Simonis, 21 mètres 1/2.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 26 mètres. — M. Louhienne et comte de Levignon, 6/6.

Au' res poules. — Gagnées par MM. Lippens et J. Simonis.

Vendredi, 23 juin. — Prix des Résédas (handicap), un objet d'art. — 1^{er}, Ch. de Thier, 22 mètres 1/2, 7/7; 2^e Marchand, 20 mètres 1/2, 6/7.

Samedi, 24 juin. — Prix des Jasmins (handicap), 500 fr. : 1 pigeon. — 1^{er}, MM. du Chastelier, 25 mètres, et Doutrelepoint, 20 mètres, 1/2; 3^e, M. Josson, 21 mètres 1/2; 4^e, M. Herrfeldt, 22 mètres.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 27 mètres. — M. Herrfeldt, 6/6.

Autres poules. — MM. Herrfeldt, Wauters et Lippens.

Lundi, 26 juin. — **Prix des Eglantins**, 100 fr., à 27 mètres. — 1^{ers} MM. Durant et de Biolley ; 3^e, M. Doukiers.

Poule réglementaire (handicap), 1 pigeon. — MM. Legrand, 25 mètres, Wauters, 25 mètres 1/2, 6/6.

Autres poules. — MM. Legrand et Wauters.

TIR

La Pétition des Tireurs.

Nous prions nos abonnés, nos lecteurs et les membres des Sociétés de tir de l'Union de vouloir bien nous faire connaître les sociétés amies qui, par erreur ou oubli, n'auraient pas reçu notre dernier numéro du 1^{er} juillet, renfermant la pétition au Ministre des Travaux publics. Il est de l'intérêt de toutes les sociétés de prendre part à cette manifestation qui intéresse tous les tireurs. Les présidents et secrétaires sont invités à nous retourner le plus tôt possible cette pétition revêtue des signatures de leurs sociétaires.

Nous tenons à la disposition des sociétés qui en feront la demande, la pétition sur feuille double pour pouvoir être couverte d'un plus grand nombre de signatures.

Échos du 3^e match international de tir de Loosduinen.

Gagnant du brassard avec titre de champion d'Europe. — M. Madsen, Danois, avec 943 points.

Médaille d'or au meilleur tir debout, M. Bœckle, suisse, avec 315 points; médaille d'or au meilleur tir à genou, M. Stahéli, suisse, avec 328 points; médaille d'or au meilleur tir couché, M. Wallingford, anglais, avec 334 points.

Les résultats complets et détaillés, par puissance, ne nous étant pas encore parvenus, nous espérons pouvoir les publier dans notre prochain numéro.

Concours National à Marseille.

Nous recevons d'excellentes nouvelles de Marseille.

Contrairement à un entrefilet passé dans le dernier numéro du *Stand*, sous la signature : *Tirvite*, nous pouvons affirmer que le concours n'a et n'aura à subir aucune complication.

Le programme est à la composition et sera prochainement envoyé aux Sociétés de tir et aux Tireurs. Il comporte 14 catégories; soit 12 à 200 mètres avec 60 cibles et 2 catégories revolver et Flobert à 20 mètres.

Dans notre prochain numéro, nous pourrions fixer la date officielle du concours.

HERBÉ.

Règlement du 8^e Championnat national au Revolver — 1899

Article premier. — Le 8^e Championnat au revolver, ouvert à tous les tireurs français, se fera au revolver d'ordonnance, à 20 mètres, sur cartons-cibles de 30 centimètres de diamètre, avec visuel noir de 6 centimètres et mouche noire de 3 centimètres, la cible totale divisée en 10 zones, comptant chacune de 1 à 10 points.

Art. — Il comprendra 3 épreuves ayant chacune leur classement définitif et leurs récompenses spéciales, les dites épreuves réglées comme suit :

Première épreuve, dite d'entraînement

Art. 3. — La première aura lieu dans les stands des Sociétés faisant partie de l'Union qui voudront ouvrir le Concours, et aux jours fixés et publiés par elles, du 15 avril au 15 juillet.

Art. 4. — Elle sera tirée en une série de 6 balles.

Le coût de la 1^{re} épreuve est fixé à 3 francs pour la première série.

Chaque tireur pourra, autant de fois qu'il le voudra, recommencer sa série, en payant un nouveau droit de 1 fr. 50 le meilleur des centres comptant pour son classement.

Art. 5. — Un classement au centre, sera fait sur l'ensemble de tous les tireurs.

Art. 6. — Le classement au centre comportera 40 prix en espèces comme suit :

| | | | |
|--------------------|------------------------|----------------------|-----|
| | 1 ^{er} prix : | 100 francs espèces : | 100 |
| 2 ^e et | 3 ^e — | 50 — — | 100 |
| 4 ^e au | 6 ^e — | 25 — — | 75 |
| 7 ^e au | 10 ^e — | 15 — — | 60 |
| 11 ^e au | 20 ^e — | 10 — — | 100 |
| 21 ^e au | 40 ^e — | 5 — — | 100 |
| | | | 535 |

Art. 7. — La recette totale de la première épreuve dans chaque Société où elle sera tirée sera divisée comme suit; 75 0/0 pour l'Union et 25 pour la Société.

Deuxième épreuve, dite d'admission

Art. 8. — Pourront prendre part à la deuxième épreuve tous les tireurs ayant tiré la première série de l'épreuve d'entraînement.

Art. 9. — Elle sera tirée en deux séries fixes additionnées de 6 balles chacune, sans rachat.

Le coût de la 2^e épreuve est fixé à 3 francs.

Elle pourra être effectuée par le tireur dès qu'il aura tiré la première série d'entraînement.

Art. 10. — Il y aura dans l'ensemble des tireurs de 2^e épreuve un classement aux points qui comportent 50 prix (objets et médailles du Ministre de l'Intérieur et de l'Union).

Seront également classés sans prix tous les tireurs au-dessus de 50 ayant 85 points. Ces tireurs seront seuls admis à la troisième épreuve; ils auront le voyage retour gratuit accordé par les chemins de fer.

En outre, il sera alloué aux 7 premiers du classement de 2^e épreuve la totalité du coût du voyage aller en 2^e classe de leur domicile à Paris pour la France et à Alger pour l'Algérie, et aux 8 suivants la moitié.

En cas d'admission de plusieurs Championnats, le voyage ne sera payé qu'une fois.

Troisième épreuve, dite du Championnat

Art. 11. — La troisième épreuve aura lieu à Paris les 14, 15, et 16 octobre et à Alger les 7, 8 et 9 octobre.

Art. 12. — Elle sera tirée en 3 séries fixes de 6 balles chacune.

Les tireurs ne sont pas obligés de tirer leurs 3 séries consécutivement, mais les 6 balles de chaque série seront tirées, sans arrêt normal, sur le même carton-cible.

Le coût de la 3^e épreuve est fixé à 5 francs; il n'y aura pas de rachat pour cette épreuve.

Art. 13. — Seront admis à prendre part à la troisième épreuve tous les tireurs classés à la deuxième.

Art. 14. — Il n'y aura qu'un seul classement sur l'ensemble des 3 séries.

Ce classement comportera 10 prix comme suit :

| | |
|---|-----|
| 1 ^{er} prix, le titre de champion du revolver, 200 fr. espèces, et un revolver d'honneur : | 200 |
| 2 ^e prix, 100 fr..... | 100 |
| 3 ^e — 80 fr..... | 80 |
| 4 ^e — 60 fr..... | 60 |
| 5 ^e — 50 fr..... | 50 |
| 6 ^e — 40 fr..... | 40 |
| 7 ^e — 30 fr..... | 30 |
| 8 ^e à 10 ^e , 20 fr..... | 60 |
| 11 ^e à 15 ^e , 15 fr..... | 75 |
| 16 ^e à 25 ^e , 10 fr..... | 100 |
| Total : | 795 |

Tous les tireurs classés de la 3^e épreuve recevront un diplôme.

Dispositions communes aux trois épreuves

Art. 15. — Les tireurs pourront se servir des revolvers modèle 1873, 1874 et 1892, leur appartenant, mais étant entendu qu'ils seront réglementaires, quelle que soit leur origine de fabrication.

Art. 16. — Les cartouches seront rigoureusement réglementaires, qu'elles proviennent de l'Etat ou de la Société française des munitions, délivrées par les Sociétés qui ouvrent le Championnat.

Art. 17. — Le tir du Championnat est exclusivement réservé aux tireurs de nationalité française.

Art. 18. — Le classement à la série se fera d'après la multiplication des points par le nombre de balles en cible et la division du produit par le nombre de balles tirées, et, en cas d'égalité, au moindre écart de la balle la plus éloignée du centre.

Art. 19. — La direction du tir est confiée aux Sociétés propriétaires des stands où il aura lieu.

Art. 20. — Pour la 1^{re} épreuve, les tireurs auront la faculté de choisir eux-mêmes le stand où ils désireront exécuter leur tir, et ils pourront effectuer leurs rachats dans d'autres stands en payant à nouveau 3 francs pour la première série.

Art. 21. — Pour la 1^{re} épreuve, le tireur ne pourra la tirer que dans un des stands où il aura tiré une série d'entraînement.

Art. 22. — Afin de bien établir la sincérité des tirs dans les divers stands, le tir du Championnat ne sera valable qu'autant qu'il sera exécuté en présence d'un délégué de la Société propriétaire du stand et d'un tir autre que celui qui fait le Championnat. Les cartons-cibles devront être revêtus de la signature : 1^o du délégué de la Société; 2^o du tireur intéressé; 3^o du tireur ayant assisté à l'exécution du tir.

Art. 23. — Les cartons-cibles du Championnat devront être retournés à l'Union dans les 5 jours qui suivront la date indiquée dans chaque stand pour la clôture de chaque épreuve du Championnat, sous peine de nullité.

Art. 24. — Les dépouillements des tirs seront faits par chaque Société sur état de classement spécial, mais les résultats indiqués ne deviendront définitifs qu'après contrôle, fait à Paris, par l'Union. Ils seront publiés à la partie officielle du *Tir National*.

Cette publication constituera, par elle-même, la seule communication aux tireurs des résultats de leur tir.

Art. 25. — Les prix non réclamés, dans un délai de 3 mois après la publication officielle, au *Tir National*, des résultats de la 3^e épreuve, seront considérés comme abandonnés et acquis à l'Union.

Art. 26. — Toutes les difficultés qui pourraient s'élever relativement au Championnat seront jugées définitivement et sans recours par le Conseil d'administration de l'Union dont la juridiction est acceptée par la seule participation au Championnat.

Pour le Conseil d'administration de l'Union :

Le secrétaire général,

F. LERMUSIAUX.

Le président,

D. MÉRILLON.

Le trésorier,

E. DECOURCELLE.

COMMUNICATIONS

Société de tir de l'armée territoriale. — Dimanche, 9 juillet, séance au stand de garnison, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Tirs réglementaires gratuits au fusil 1874, à 300 mètres, sur cibles-silhouettes, et au revolver 73. Deux cibles à 100 mètres seront réservées aux nouveaux inscrits à l'Ecole de tir.

2^e journée du concours public de juillet au fusil 1886, sur cibles-silhouettes à 300 mètres et au revolver 92. Omnibus du tir aux heures habituelles.

Société des Tireurs du Rhône. — Ecole de tir; stand de la

Doua. — Voici les principaux résultats de la séance du 18 juin 1898 :

1^{re} catégorie, à 300 mètres. — Courbis, des Touristes lyonnais; Prat, Basseville et Bessin, des Excursionnistes lyonnais; Rozaire, des Touristes.

2^e catégorie, à 200 mètres. — Laroche, des Touristes lyonnais; Collet, Gervet, Fort, Odet.

3^e catégorie, tir réduit. — Landrière, Paugon, Brunier, Blouin, Cohendet, des Touristes lyonnais.

Pointage. — Gruaz, Dupuis, Maury, Dory Francisque, Monod. La prochaine séance aura lieu le dimanche 16 juillet, à une heure.

♣ Voici les résultats du concours mensuel de juillet :

2^e catégorie, centre; concours public. — 1^{er} Perrin, 56 degrés; 2^e Chaix, 219; 3^e Richard Marius, 309; 4^e Richard, 350; 5^e Série, 486; 6^e Frénéa, 528; 7^e Berlin père, 558; 8^e Keller-Dorian, 565; 9^e Silvent, 584; 10^e Vially, 649; 11^e Comet, 771; 12^e Sulpico, 845.

3^e catégorie, tir réduit. — 1^{er} Vially, 178 points; 2^e Chaix, 151; 3^e Frénéa, 143; 4^e Berlin père, 142; 5^e Paysant, 135.

Le dimanche 16 juillet, à une heure, séance de l'Ecole de tir et tir à répétition à 200 et à 300 mètres.

Société de tir de Lyon. — Résultats du concours public du dimanche 2 juillet, à 200 mètres (centre): 1^{er} Vacher, 120 degrés; 2^e Cornu A., 232; 3^e Gagneur, 302; 4^e Duret, 392; 5^e Janin, 407; 6^e commandant Margot, 431; 7^e Dussuc, 440; 8^e Landry, 450; 9^e Manceau, 472; 10^e Tignard, 535; 11^e Widmer, 569; 12^e Martin H., 626; 13^e Carra, 680; 14^e Roussy, 681; 15^e Blanc, 795; 16^e Revol, 844; 17^e Denogent, 863; 18^e Roussel, 895; 19^e Gelpi, 945; 20^e Auloy, 963.

♣ Dimanche 9 juillet, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, tir aux cartons, réservé aux sociétaires.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société de tir de Beaune. — La Société informe les amateurs de tir qu'elle ouvrira son 3^e concours annuel le dimanche 16 juillet prochain, à midi; il sera continué tous les dimanches jusqu'au 6 août inclus.

De nombreux prix seront décernés aux meilleurs tireurs; ils seront publiés par voie d'affiche.

Concours de Tir de « La Patrie »

Dimanche dernier, avait lieu la première journée du grand concours de tir de cette Société.

Malgré le mauvais temps la grande affluence des tireurs fait espérer que les journées suivantes seront très disputées. MM. les tireurs sont informés que l'entrée du stand, 34, rue des Trois-Pierres, sera libre pour les dimanches suivants et qu'ils y trouveront ombrage, rafraîchissements et agréments divers.

Voici les résultats de cette journée :

1^{re} catégorie (tir public). — MM. Voisin, 111 points; Ginhoux 104; Fontvieille, 97; Gaidon, 95; Germain, 86; Codard, 85.

2^e catégorie (Sociétaires) MM. — Lacour aîné, 86 points; Marius Collombet 80; Obry 79; Lacour jeune, 74; Terrat 72; Charvet, 59.

COLOMBOPHILIE

Causerie Pigeonnière

(Voir nos Nos 63 à 77)

De l'Orientation (suite). — Ces animaux ont assurément l'instinct de remarquer les objets qui peuvent leur servir de points de repère; en effet, lorsqu'ils passent un sentier pour la première fois; ils avancent très lentement, en regardant à droite et à gauche, comme s'ils cherchaient quelque chose de reconnaissable pouvant fixer leur retour par ce même chemin.

Les abeilles qui sortent pour la première fois s'envolent à reculons, en décrivant des cercles de plus en plus grands, les yeux fixés sur leur ruche et y reviennent en volant de l'avant, ne s'élançant au loin qu'après avoir refait plusieurs fois cette manœuvre *d'entraînement*. Ces insectes se reconnaissent certainement à des points de repère qui ont attiré leur attention et dont ils conservent aussi le souvenir pour retrouver leur colonie de 5 à 6 kilomètres de distance; après avoir fait mille tours sur les fleurs, dans une multitude de plantes, d'arbustes et d'arbres.

Que fait notre pigeon qui s'envole de lui-même de son colombier ? Il ne peut voler à reculons comme l'abeille, mais il fait comme elle, un grand nombre de circuits autour de son habitation, il remarque minutieusement toutes les formes, tous les détails des objets qui environnent l'entrée du colombier; ce n'est que plus tard ou entraîné par les autres, qu'il s'élancera au loin et presque toujours après avoir fait un tour ou deux comme pour se remémorer. Quand nous les mettons en route, ils n'ont pas la facilité des remarques de l'aile; enfermés dans des paniers, dans des wagons, voyageant la nuit, ils ne peuvent rien remarquer en chemin, ils arrivent sur le lieu du lâcher comme s'ils tombaient du ciel, et nous à leur place nous serions fort embarrassés de revenir sans demander la route. Comment se reconnaissent-ils ? Lâchés pour la première fois à quelques kilomètres de leur colombier, ils se reconnaissent aux monuments, aux rivières, aux voies ferrées, aux montagnes qui les entourent, et encore la direction à prendre dans ce premier lâcher est toujours très laborieuse; ce n'est qu'après s'être élevés très haut et avoir tourné plusieurs fois sur place qu'ils prennent leur direction.

Ce premier lâcher leur permet de saisir des *points nouveaux* dont ils garderont le souvenir, ces points leur serviront de *reconnaissance* au lâcher suivant et ainsi de suite.

En outre des points de repère probables que je viens de citer il y a encore le climat et le soleil, le soleil surtout qui doit leur servir de guide. Après deux ou trois lâchers dans la même direction, ils s'habituent à voler, soit contre lui, soit en le laissant derrière ou par côté, c'est pour cela qu'on doit lâcher toujours le matin et aux mêmes heures autant que possible.

Les entraînements méthodiques adoptés par toutes les sociétés colombophiles sérieuses ont fait faire un progrès énorme à la cause colombophile depuis une vingtaine d'années, et en doublant presque la vitesse ont doublé aussi le nombre des rentrées rapides; on pratique ces entraînements dans une même direction avec une moyenne des étapes suivantes.

(A suivre.)

A. VACHERON.

Fédération Colombophile de Lyon.

Malgré le mauvais temps de dimanche dernier, le concours fédéral d'Avignon s'est rapidement effectué.

Lâchés à 5 heures 6 minutes à la gare d'Avignon, les premiers pigeons ont été constatés vers 7 heures 30 et les prix enlevés en moins d'un quart d'heure. Aussitôt le classement terminé, nous publierons la liste des vainqueurs de ce tournoi aérien.

♣ Dimanche, 9 courant, concours de l'Etat à Marseille, lâcher à la gare à 5 heures si le temps le permet.

♣ Les colombophiles sont priés de ne pas oublier de fermer leurs pigeons pour les fournir au lâcher de Bellecour. Urgent.

A. V.

PROGRAMME DES MISES EN GARE, DES MARQUAGES ET DES LÂCHERS
EN 1899.

Samedi 8 juillet. — A 5 h. du matin, marquage pour le concours de Marseille.

Dimanche 9 juillet. — A 9 h. du matin, lâcher place Bellecour (fête des Sauveteurs).

Mercredi 12 juillet. — Mise en gare à 7 h. du soir, pour Saint-Romain de-Popey.

Samedi 15 juillet. — Mise en gare à 6 h. du soir, pour Amplepuis, Miribel et Saint-Priest.

Samedi 22 juillet. — Mise en gare à 6 h. du soir, pour Saint-Martin d'Estreaux, La Valbonne et Heyrieux.

Samedi 29 juillet. — Mise en gare à 2 h. du soir, pour Saint-Pierre-le-Moutier, Montalieu et La-Tour-du-Pin

Samedi 5 août. — A 6 h. du matin, au siège, marquage pour le concours de Bourges.

Samedi 5 août. — A 3 h. du soir, mise en gare pour Culoz et Châbons.

Jeudi 10 août. — A 2 h. du soir, au siège, marquage pour le concours d'Alençon.

Samedi 12 août. — A 6 h. du matin, au siège, marquage pour le concours d'Annecy

Samedi 12 août. — A 10 h. du matin, mise en gare pour Voreppe.

Samedi 19 août. — A 1 h. du soir, marquage pour le concours de Grenoble, au siège.

Jeudi 24 août. — A 2 h. du soir, marquage pour le concours de Caen au siège.

Les Pigeongrams.

A plusieurs milles en mer, au delà d'Auckland, en Nouvelle-Zélande se trouve une petite île habitée, très fertile, qui n'est reliée par aucun câble ni aucun courrier régulier à l'archipel néo-zélandais. Depuis quelque temps, on a eu l'idée d'établir un service bimensuel de pigeons voyageurs entre Auckland et l'île en question : Great Barrier Island.

Les messages, appelés « pigeongrams » devront être écrits sur papier pelure ayant au maximum 20 centimètres sur 8. L'adresse, au crayon comme le texte de la lettre, doit être inscrite au haut du message, auquel sera fixé un timbre spécial, dont voici la description, telle que nous l'apportent les journaux australiens.

Sa forme est légèrement allongée dans le sens horizontal. On y voit un pigeon volant à tire d'ailes et portant en son bec une enveloppe. En haut, on lit : Great Barrier Island ; en dessous ; — Special post, — et de chaque côté : One shiling.

La première émission faite il y a quelques semaines, est de 1,000 timbres seulement.

Avis aux philatélistes.

(Revue Colombophile.)

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

Comité des Régates internationales du 14 juillet.

Vendredi, a eu lieu la première réunion du Comité des régates du 14 juillet. Ce comité était ainsi composé : MM. Chatard et Monnayeur (*Football-Club Régates Lyonnaises*) ; MM. Garçon et Padis (*Union nautique*) ; MM. Aublanc et Basset (*Club nautique*) ; MM. Page et Barbezat (*Cercle de l'Aviron*).

Le bureau a été ainsi élu : Président, M. Page ; secrétaire, M. Padis ; trésorier, M. Basset. L'avant programme des régates a été élaboré ; nous le publierons jeudi prochain.

Fête du Cercle de l'Aviron

L'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, à renvoyer à la semaine prochaine le compte-rendu de cette fête, tenant à le donner dans tous ses détails.

Cette belle réunion était en effet organisée avec un tel soin et son succès a été de si bon aloi que tous ceux qui ont été assez heureux pour pouvoir y assister doivent tenir à en conserver un souvenir durable.

C'est ce que tâchera de faire *Lyon-Sport* la semaine prochaine.

Régates de Mâcon

C'est demain, dimanche, qu'ont lieu, sur la Saône, bassin Nord, à Mâcon, les régates internationales organisées annuellement par la *Société des Régates Mâconnaises*.

Leur importance est trop connue pour que nous insistions sur l'intérêt qu'y trouveront tous ceux qui auront l'heureuse idée de se rendre à Mâcon demain.

Nous donnons des pronostics basés sur les résultats des précédentes régates et nous avons tout lieu de croire que les arrivées dans les diverses épreuves nous donneront raison.

Nos Pronostics

SKIFF JUNIORS. — *Lardon*, gagnant; *Dussange*, placé.

DEUX JUNIORS. — *Union Nautique*, gagnant; *Régates Mâconnaises*, placé.

QUATRE JUNIORS. — *Cercle de l'Aviron*, gagnant; *Union Nautique*, placé.

SKIFF SENIORS. — *Lardon*, gagnant; *Wegelin*, placé.

DEUX SENIORS. — *Club Nautique*, gagnant; *Régates Mâconnaises*, placé.

QUATRE SENIORS. — *Club Nautique*, gagnant; *Cercle de l'Aviron*, placé.

HUIT SENIORS. — *Cercle de l'Aviron*, gagnant.

VOLES DE MER A 2. — *Régates Mâconnaises*, gagnant; *Club Nautique*, placé.

VOLES DE MER A 4. — *Union Nautique*, gagnant; *Régates Mâconnaises*, placé.

Voici l'horaire des trains de *Lyon-Perrache à Mâcon* :

Départ (matin) : 7 h., 7 h. 1/2, 9 h. 55, 10 h. 36.

De *Mâcon à Lyon-Perrache* :

Retour (soir) : 9 h. 04, 10 h. 58.

Prix aller et retour : 3^e classe, 5 fr. 70; 2^e classe, 8 fr. 70.

GRENOBLE. — Aviron Grenoblois. — Les membres de l'*Aviron Grenoblois*, réunis en assemblée générale le 1^{er} juillet, au siège social, café Continental, sous la présidence de M. Joseph Rosset, ont admis trois nouveaux sociétaires.

Le renouvellement du bureau a donné les résultats suivants : Président, M. Rosset-Fassioz; vice-président, M. Joseph Rosset; secrétaire, M. Auguste Rosset; secrétaire-adjoint, M. Mittchler; trésorier, M. Henri; trésorier-adjoint, M. Polle; chef de matériel, M. César Bouvier; capitaine d'entraînement, M. Louis Bouvier; membres du conseil, MM. Tartavel, Veyre, Fischer.

Le président fait connaître que MM. Auguste Rosset, Tartavel, Dussert et Antoine Giraud offrent leur bateau *Plan-Plan* à la société, ainsi que M. Henri Glénat, qui offre *Hirondelle*. L'assemblée leur vote des remerciements et les nomme membres d'honneur.

Il est ensuite décidé qu'une *course de périssoires* sera faite le 14 juillet. Une commission est nommée pour l'organisation de cette course.

Régates internationales de Paris

Le Comité des Régates Internationales de Paris vient de publier le programme des régates qui auront lieu, à Courbevoie, les 22 et 23 juillet 1899. Voici les premiers renseignements que nous recevons sur ces régates.

Le programme comprend huit courses, savoir : 4 rameurs débutants en yole de mer; 2, 4 et 8 juniors; 2, 4 et 8 seniors; 8 armement libre. Chaque course réunissant au moins cinq engagements comprendra trois prix, objets d'art.

Les courses à 4 juniors, 8 juniors et 8 armement libre sont dotées d'un challenge. Les Sociétés victorieuses conserveront pendant un an la garde de ces challenges qui devront être retournés sans frais au Comité des Régates Internationales au plus tard le 1^{er} juin 1900.

Il sera alloué une indemnité de parcours proportionnelle à la distance parcourue : 7 cent. 1/2 par homme et par kilomètre pour un trajet de 501 à 700 kil.; 7 centimes par homme et par kilomètre pour un trajet au-dessus de 700 kil.

Toute équipe de province ou de l'étranger n'ayant pas droit à l'indemnité maximum de 9 centimes, la touchera cependant, si elle se classe 1^{re}, 2^e ou 3^e de la province ou de l'étranger. Si le nombre des engagements contraignait le Comité à réduire le tarif ci-dessus, les Sociétés inscrites en seraient informées.

Le montant des entrées pour chaque course est fixé à 3 fr. 75 par rameur, soit : 7 fr. 50 pour une équipe à deux; 15 fr. pour une équipe à quatre; 30 fr. pour une équipe à huit. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat jusqu'au mercredi

12 juillet inclusivement, les engagements devront être accompagnés du montant des entrées.

Fédération Française

Le Comité central de la Fédération Française se réunira à Paris, le dimanche 23 juillet, à 8 heures 1/2 du matin.

Voici l'ordre du jour de la réunion :

1^o Exposé de la situation depuis le Congrès du 12 mars dernier; 2^o Ratification de la convention conclue entre la Fédération Française, l'U. S. F. S. A. et l'U. R. P.; 3^o Exposition universelle et Concours sportif de 1900; 4^o Modifications à apporter aux statuts et au Code des courses de la Fédération Internationale.

Exposition de 1900

La Section Nautique des Concours Internationaux de 1900 s'est réunie mercredi 28 juin, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. le vice-amiral Duperré.

M. Maréchal, président de la sous-commission d'aviron donne lecture du rapport de la sous-commission sur l'organisation des Régates de l'Exposition de 1900.

Ce rapport concluant à l'organisation de quatre journées de régates, la première en Marne, fin mai; la deuxième à Courbevoie, en juin; la troisième au lac Daumesnil en juillet et la quatrième à Courbevoie en août ou septembre, indique un chiffre de dépenses de 100,425 fr. et un chiffre de recettes de 9,500 fr.

Le rapport se termine par le vœu de voir la direction et l'organisation générale des régates confiées à la sous-commission elle-même, sous le patronage direct de la Fédération Française et de la Fédération Internationale des sociétés d'aviron.

Les conclusions de ce rapport ont été très vivement discutées par M. Mérillon, délégué général, qui a déclaré que la Commission supérieure et le commissariat général s'étaient opposés au principe des indemnités de transport, et à celui du monopole attribué à la Fédération Française; il a fait ensuite remarquer que la somme demandée par la seule sous-commission d'aviron allait porter le budget de la section à un chiffre trop élevé et que ces diverses considérations devaient engager la sous-commission à modifier son rapport pour le faire cadrer avec les idées générales du commissariat général sur l'organisation des concours.

Malgré les efforts des rapporteurs et des membres de la sous-commission d'aviron, les déclarations de M. Mérillon ont paru faire beaucoup d'impression sur le bureau et sur la section toute entière, et, d'un commun accord, le rapport de la sous-commission d'aviron a été retiré pour être remanié selon les indications de M. le délégué général.

NATATION

Le Concours de natation de Villeurbanne

Rendre compte d'un concours qui n'a pas eu lieu n'est pas un fait banal; mais notre directeur, tenant la main pour que le *Lyon-Sport* soit le mieux et le plus exactement renseigné, nous avons dû nous rendre de bonne grâce à ses ordres et, dimanche dernier, nous avons pris le chemin du canal de Jonage avec, à la main, calepin et crayon correctement taillé.

Nous avons trouvé là nombre de braves gens, amateurs de ce beau sport, bravant les averses pour voir faire la brasse... dans l'eau! De nombreux membres de la Société des Sauveteurs médaillés du gouvernement, qui attendaient — comme d'habitude d'ailleurs — le moment de faire acte de dévouement en assurant la sécurité des nageurs. M. le docteur Grandclément, venu pour apporter au besoin le secours de la science. De fortes escouades de gardiens de la paix chargés d'assurer l'ordre. M. X..., commissaire délégué par le comité d'organisation, dont nous ne pouvons que louer l'amabilité, etc., etc.

Eh bien ! tous ces dévouements, toutes ces bonnes volontés ont été inutiles. Le concours de natation était tombé... dans l'eau ! Le mauvais temps — qui a bon dos et ne protestera pas — est venu au secours d'un défaut d'organisation par trop visible et qui rendait le concours, sinon impossible, tout au moins absolument défectueux.

Nous l'avons dit maintes fois, les éléments pas plus que les dévouements ne font défaut dans notre région, mais encore faut-ils les demander, et les organisateurs qui négligent de faire appel aux personnes compétentes pour s'attacher de préférence à la partie pontifiante risquent de voir échouer une partie du programme laborieusement élaboré.

Dans le cas qui nous occupe, nous devons constater à regret que les Sociétés n'ont pas reçu, que nous sachions, la plus petite indication sur le plan du concours.

Une de ces dernières, la *Société de Natation et Sauvetage de Roanne*, avait envoyé son groupe de nageurs parmi lesquels se trouvaient MM. Raoul Silvestre et Chavanon qui ont participé au *Criterion de la Natation*, couru à Paris le 4 septembre dernier et où le jeune Silvestre est sorti premier de sa série en première épreuve, accomplissant le trajet en 8' 44", quatrième à l'épreuve finale en 8' 50", épreuves où concourraient les plus forts nageurs français, anglais et d'autres pays étrangers.

C'est grand dommage pour ce sport que l'on ait manqué ainsi l'occasion d'admirer les performances de ces jeunes athlètes de la nage. Mais, nous nous consolons de ce léger déboire en espérant que ce ne sera qu'un ajournement et qu'avant peu l'esprit d'initiative fera en sorte de rattraper le temps perdu en organisant un concours permettant à notre région de montrer sa force dans l'art de la natation tout aussi bien que dans les autres sports athlétiques.

Déjà, lors du concours de natation de Villevert-Neuville, le 8 juillet 1888, la *Société de Natation de Roanne*, qui venait d'être créée, avait présenté une section hors pair qui était sortie victorieuse d'une lutte où se trouvaient également des sections de toute première force, comme par exemple : la *Lyonnaise de Gymnastique* (1^{er} prix du concours de Vaise en 1887); les *Sauveteurs de Givors* (deux premiers prix, adultes et pupilles, au grand concours fédéral de Lyon, le 18 août 1889); les *Sauveteurs de Vienne* (1^{er} prix au concours de Givors en 1890); la *Société de Natation de Chalon-sur-Saône*, etc.

Cela prouve surabondamment que notre patriotique région ne peut pas dégénérer, qu'il ne suffit que de faire appel à nos Sociétés pour voir sortir... de l'onde, quantité d'excellents nageurs qui ne demandent que l'occasion de se produire.

Si nous n'arrivons pas d'un seul coup aux résultats que nous avons décrits dans nos articles précédents à propos des concours de nage de nos voisins d'au-delà de la Manche ou de l'Atlantique, c'est que jusqu'à ces derniers temps, les sportsmen se sont trop attachés à certaines spécialités d'exercices corporels qui répondaient mieux à leurs goûts; que, d'autre part, les grands organes de sport négligeaient de parler de natation. Mais aujourd'hui que cet exercice est remis en honneur dans toutes les classes de la Société, surtout à l'étranger, nous avons le ferme espoir d'aboutir et de trouver enfin, pour nous soutenir, des personnes généreuses, comme il s'en rencontre souvent dans notre pays de France pour appuyer efficacement les œuvres utiles et patriotiques.

Si une action commune de toutes les organisations auxquelles nous nous sommes adressés ne répondait pas immédiatement au but proposé, étant donné surtout que la saison est déjà bien avancée, ce n'en serait pas moins un jalon précieux, posé d'avance au bon endroit, et nous sommes convaincus que l'entraînement commencé cette année produirait, tout au

moins à la prochaine saison, des fruits excellents qui honoreront et notre idée et notre région.

Nous continuerons quand même notre propagande avec une conviction absolue dans un succès prochain.

A. POULAILLON.

MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.



CYCLISME

NOS VÉLODROMES

La Fête sportive de demain

La fête sportive que prépare la Direction du Vélodrome de la Tête-d'Or pour demain, dimanche, sera certainement la plus belle de l'année. Comme nous l'avons annoncé, la direction s'est assuré, pour cette réunion, le concours de Louvet et de Jaap Eden.

Louvet qui vient de se classer troisième dans le Grand Prix de l'U. V. F. au Parc des Princes, dimanche dernier, a eu une discussion toute amicale pourtant avec son camarade Jaap Eden au sujet de leur demi-finale dans laquelle Louvet a battu Jaap.

Ces deux coureurs se sont promis de profiter de leur match au vélodrome de la Tête-d'Or pour trancher le point qui les divise; cela nous promet une lutte sensationnelle entre les deux coureurs de mérite. Outre les championnats du Cyclophile Vaisois et du Comité du Sud-Est de la F. S. A. F., la réunion comprendra une course de 20 kilomètres amateurs avec entraîneurs, une course de tandems réservée aux entraîneurs et une course de primes (professionnels).

N.-B. — Toutes les personnes se présentant aux guichets avec le numéro du *Lyon-Sport* du 8 courant, bénéficieront d'une réduction de 50 % à toutes places.

NOTES D'ENTRAINEMENT

A Valence, plusieurs coureurs lyonnais avaient opéré une descente. **Bordigoni aîné et jeune, Lagneau, Jacquet, Menier.**

L'internationale vitesse est revenue à **Merle**. la course des 10 kil., à **Lombard**.

Bordigoni aîné indisposé n'a pas pu se classer.

Lambrechts qui n'a pas eu de chance en Italie courra à Lyon dimanche.

Altin a fait mercredi un 200 mètres en 13"3/5; il a reçu une nouvelle machine de piste.

Lagarde sera de retour dimanche pour la réunion que M. Guelpa organise avec **Jeap Eden** et **Louvet**.

A LA GRANDE MAISON VÊTEMENTS, CHAPELLERIE, CHAUSSURES, etc. pour tous les SPORTS
Place de la République
LYON
NOUVEAUTÉS
POUR CYCLISTES, TENNIS, BAINS DE MER, EXCURSIONS

Menier marche toujours très bien au train ; il fait les 200 mètres en 14".

Velay a fait une chute qui l'a empêché de s'entraîner pendant plusieurs jours.

Bordigoni est très vite, aussi je suis surpris qu'il ne se soit pas classé à Valence.

Lagneau s'entraîne pour la prochaine course de demi-fond.

P. Jacquet a un train régulier, il marche tous les jours à 28" 29" au tour.

Je crois que **Bordigoni jeune** est un peu sur-entraîné ; quelques jours de repos ne lui nuiraient pas.

La machine de piste d'**Issaiène** a été volée dans sa cabine. Une enquête est ouverte.

Coront a abandonné la course.

Jacob s'entraîne très régulièrement à Genas en vue des courses d'amateurs du 14 juillet.

DUVIRAGE.

VÉLODROME MUNICIPAL DE LYON (Parc de la Tête-d'Or)

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET. — ANNÉE 1899.

Courses vélocipédiques organisées par la Fédération Cycliste lyonnaise sous le patronage de la Municipalité Lyonnaise, 2,200 de prix

DÉSIGNATION DES ÉPREUVES

Régionale bicyclettes. — 2,000 mètres ; 3 prix, 100, 60, 30 fr. ; professionnels.

Amateurs bicyclettes. — 2,000 mètres ; 3 prix, 80, 40 et 20 fr. ; objets d'art.

Locale bicyclettes. — 2,000 mètres ; 4 prix, 100, 75, 50 et 25 fr.

Grande Internationale bicyclettes. — 3,000 mètres ; 3 prix, 500, 250 et 100 fr.

Championnat amateurs de la F. R. L. — Au 1^{er} une médaille d'or et le titre de Champion.

Championnat professionnels de la F. R. L. — Au 1^{er} une Médaille d'or et le titre de Champion.

(Ces championnats amateurs et professionnels seront courus sur 2,000 mètres).

Handicap course pédestre professionnelle. — 800 m. ; 3 prix 50, 30 et 20 fr.

Course pédestre amateurs. — 400 m. : 3 prix objets d'art de 50, 30 et 20 fr.

Course de motocycles. — 10 kilomètres ; 2 prix 100 et 50 fr.

Course locale demi-fond avec entraîneurs ; 3 prix 100, 60 et 30 fr. ; 15 kilomètres.

Championnat saut à la perche amateurs — Objet d'art 15 fr. et titre de champion.

Championnat saut à la perche professionnels. — Au 1^{er} 15 fr. et le titre de champion.

Observations. — Pour la régionale bicyclettes, les départements admis sont les mêmes que ceux englobés par la Fédération du Haut-Rhône y compris Genève.

Pour les championnats amateurs et professionnels de la Fédération cycliste de la Région lyonnaise, tout coureur désirant y prendre part, devra appartenir à une Société affiliée à la Fédération. Si un coureur ne remplissait pas cette condition, il devra en même temps que son engagement produire une autorisation de son Président de Société laquelle sera considérée comme engagement d'affiliation à la Fédération.

Pour les courses de motocycles les séries éliminatoires se courront sur 2,000 mètres et par 2, la piste ne pouvant pas admettre plus de 2 moteurs à la fois. Pour la course de 15 kil., l'entraînement mécanique sera formellement interdit.

Les engagements sont reçus jusqu'au mardi soir 11 juillet à 8 heures. — 1^o Au siège de la Fédération, Café de la Paix, place Bellecour. — 2^o Au Vélo-drome Municipal. — 3^o chez M. Guelpa, directeur, 7, rue Sully

Montant des engagements. Professionnels et motocycles, chaque épreuve, 2 fr. — Amateurs, 1 fr. — Pédestriens (courses seulement), 0 fr. 50.

Tout engagement non accompagné de sa valeur en timbres ou mandat-poste sera rigoureusement refusé.

Voici la lettre par laquelle M. le maire de Lyon confie à la Fédération Cycliste Lyonnaise le soin d'organiser les courses vélocipédiques du 14 juillet, approuvant l'avant-programme que la F. C. L. lui avait soumis et que nous reproduisons ci-dessous.

Lyon, le 5 juillet 1899.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je confie à la Fédération Cycliste Lyonnaise le soin d'organiser les courses vélocipédiques qui auront lieu au Vélo-drome du Parc de la Tête-d'Or, le 14 juillet courant.

J'approuve le programme que vous m'avez soumis en vue de cette fête, qui sera présidée par un conseiller municipal dont je vous ferai connaître le nom ultérieurement.

Je vous rappelle que la somme affectée à l'exécution de cette partie du programme de la fête nationale est de 2 400 francs ; ce chiffre, devra comprendre les dépenses de toute nature et sous aucun prétexte il ne pourra être dépassé.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire de Lyon, l'adjoint-délégué,
Signé : BALLET-GALLIFET.

M. Reguet, Président de la Fédération Cycliste Lyonnaise.

U. V. F.

(SECTION DU RHONE.)

Les Grands Prix Amateurs de l'U. V. F. à Lyon

Voilà qui va réjouir nos coureurs Unionistes et affiliés de l'Union Vélocipédique de France, et nous leur donnons ci-dessous quelques renseignements au sujet de la journée de courses que prépare l'U. V. F., pour le 6 août.

Dans sa dernière séance, le personnel consulaire de l'U. V. F. a décidé que ses grands prix et championnats de vitesse seraient courus sur pistes, le 6 août, et vu le montant des allocations que le personnel consulaire a voté, nous pouvons assurer les coureurs que de beaux prix leur seront décernés. Les courses dont le programme n'est pas encore arrêté définitivement comprendra une course de vitesse pour sociétés affiliées et par équipe de 4 coureurs, l'équipe qui comptera le moins de points sera l'équipe gagnante, et l'objet d'art appartiendra à la société de l'équipe qui l'aura gagné ; de plus, les coureurs recevront eux aussi un prix. Puis le grand morceau de la journée sera le Championnat Vitesse de l'U. V. F. sur 2 kilom., avec trois jolis prix dont le premier d'une valeur réelle de 100 fr. : il y aura également une course de 15 kilom. dotée de trois objets d'art, et d'autres courses dont nous donnerons sous peu le détail. Les professionnels de l'U. V. F. auront eu aussi leur course avec des prix qui en vaudront la peine.

L'U. V. F. à l'honneur de rappeler aux présidents des sociétés affiliées que le maillot aux couleurs de chaque société est obligatoire dans les courses interclubs, ainsi que la culotte noire pour les courses sur piste.

Les 100 kilomètres de l'U. V. F.

C'est demain matin à 6 h. précises que sera donné le départ de l'épreuve de 100 kilom. pour l'obtention du « Brevet » et du « Livret Militaire de notre grande Fédération nationale (Section du Rhône). Si le temps veut bien se mettre au beau, il y aura du monde au départ et surtout à l'arrivée.

Nous recommandons aux coureurs de se trouver à 5 h. 1/2 précises au poteau de l'U. V. F., 123, route de Crémieu, pour y signer la feuille de départ, et y recevoir les brassards et les tickets ; nous les prévenons aussi qu'il n'y aura qu'un seul départ, et qu'à l'U. V. F., on n'attend pas les retardataires.

Pour tous les autres renseignements concernant le parcours, les

contrôles, le mode d'entraînement etc., voir notre journal du 1^{er} courant).

Commission sportive de l'U. V. F.

Sur la proposition de M. Breton, la commission sportive prépare l'organisation, en province et à Paris, d'une série d'épreuves pour coureurs professionnels de deuxième catégorie, dont la finale se courrait à Paris.

Sous peu, nous donnerons des détails complémentaires sur cette proposition qui, espérons-le, aboutira et stimulera nos coureurs.

Union Vélocipédique Lyonnaise

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire courir ses CHAMPIONNATS-VITESSE, professionnels et amateurs demain dimanche 9 juillet à 8 heures précises, au Vélodrome de Genas, sous les auspices de la *Fédération-Cycliste-Lyonnaise*.

Nous pouvons prédire une parfaite réussite à ces championnats, l'U. V. L. comptant parmi ses membres les meilleures pédales lyonnaises, car nous y trouvons : MM. Gabriel, Allin, Richard, Mercier, Velay, Alexis, Bertrand, Gauthier, Gandy, Dunois, Mernet, etc.

De plus, en outre des beaux prix affectés à ces championnats, les deux champions se disputeront l'écharpe d'honneur qui est un vrai chef-d'œuvre d'exécution avec broderies or et soie.

Les sociétaires sont priés de se trouver à 7 heures 1/2 du matin au siège d'où aura lieu le départ pour le Vélodrome. Ils sont priés de se munir de leur carte de sociétaire qui sera exigée à l'entrée.

De façon à compléter les séries, les engagements seront clos demain matin à 7 heures 1/2. Toute abstention sera passible d'une amende.

Vélo-Club Lyonnais

Cette société sportive, une des plus anciennes de notre ville s'est réunie samedi soir, 1^{er} juillet, à son siège, 3, cours Gambetta, café Doyen, magnifiquement décoré pour la réception de M. Devaux, son président d'honneur.

M. Bligny, le sympathique président actif, lui a souhaité la bienvenue en lui présentant les membres du bureau : MM. Clément, Lagneau, Desgouttes, Luthringer et Kihm aîné, ainsi que tous les membres actifs.

C'est en sablant le champagne, que M. Devaux a fait connaissance avec ses nouveaux sociétaires et amis.

Nul doute que cette petite fête intime ne laisse un bon souvenir dans la mémoire des sociétaires.

À cette occasion nous rappelons que les championnats vitesse de la société, donneront lieu à une grande fête sportive, qui se fera probablement le 30 juillet, au Vélodrome municipal de la Tête-d'Or.

A bientôt des détails sur le programme de la fête.

Cyclophile Vaisois.

Le *Cyclophile Vaisois* fait courir demain 9 juillet, son championnat annuel de vitesse au Vélodrome Tête d'Or. Ce championnat comprend deux courses qui seront intercalées dans le programme de la réunion de courses organisées par la direction et au cours de laquelle se produiront Jaap Eden et Louvet.

☛ Réunion générale au siège samedi 8 juillet.

AU VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Il y a une quinzaine de jours, je lisais, dans un journal de notre ville, que le Sport, du moins en ce qui regarde le cyclisme, perdait de jour en jour d'importance à Lyon et finissait par ne plus avoir d'attraits. Confiant dans la compétence de notre confrère, j'allais donc dimanche au vélodrome du

Parc sans grand enthousiasme, obéissant presque à regret au devoir professionnel et faisant le calcul suivant : Je mets deux cents personnes s'intéressant au cyclisme ; sur ces deux cents, la moitié ne sera pas venue à cause du temps douteux ; sur le reste, il faut retrancher les membres du jury, etc. ; il reste donc à peu près de soixante à quatre-vingts spectateurs. Jugez un peu de ma stupéfaction quand, en entrant, je trouvais l'enceinte du vélodrome absolument bondée : très difficile de trouver une bonne place ou à peu près ; complètement impossible de se procurer une chaise ou un tabouret ; mille peines à obtenir un programme.

Et il n'était que deux heures !

Voilà comment le cyclisme se meurt à Lyon.

Il faut être difficile pour désirer mieux que ce que nous avons vu dimanche, surtout si l'on songe qu'à la même heure les fêtes de Villeurbanne et d'autres réunions sportives battaient leur plein ailleurs qu'au Parc.

D'ailleurs, des courses comme celles que le *Cyclophile Lyonnais* avait organisées dimanche sont faites pour maintenir au sport tout son prestige et tout son attrait.

Nous avons vu courir les principaux amateurs lyonnais, et nous nous sommes retirés convaincus de ce fait que le cyclisme, comme les sports athlétiques, n'admet pas la médiocrité. Il faut être très bon coureur, ou bien ne pas s'en mêler. Il n'y a rien, en effet, de plus horripilant pour les spectateurs que la vue d'un coureur qui n'est pas à la hauteur de son rôle. Pour être un bon coureur, il faut un ensemble de qualités physiques que tout le monde n'a pas.

Il y avait dimanche d'excellents lutteurs qui promettent beaucoup et qui iront loin sans doute s'ils s'adonnent à un sérieux entraînement. Espérons seulement qu'une fois leur éducation achevée, ils ne désertent pas les pistes de notre région pour aller courir à Paris, abandonnant complètement leur titre de Lyonnais. Il y a pour les cyclistes, comme pour tous les autres, un désir extraordinaire de se montrer sur les pistes de la capitale. S'il exagérait en disant que la bicyclette n'était plus aimée dans notre ville, le *Tout Lyon* avait bien raison de nous signaler ce travers chez nos coureurs. Décentralisons donc ; imitons un peu les sociétés de tir ; que les grands coureurs régionaux restent dans leur ville. Le profit sera général ; les spectateurs heureux de voir courir une célébrité qu'ils peuvent appeler la leur, fréquenteront volontiers nos vélodromes ; les coureurs, de leur côté, une fois connus, attireront même de Paris des concurrents heureux de se mesurer avec eux. Nous l'avons bien vu déjà pour les Grands Prix de l'U. V. S. F. S. A., en mai dernier.

C'est là ce qui a fait le charme de la journée de dimanche où nous avons pu applaudir les Katz, les Serve, les Néron, les Brunier. En un mot fort belle réunion que la pluie n'est pas venue interrompre. Mais, comme tout grand seigneur, la pluie n'abdique jamais ses droits, aussi s'est-elle offert le plaisir de nous arroser au sortir du vélodrome. Malheureux spectateurs, obligés de rentrer chez eux, sans pouvoir trouver le plus vilain des fiacres, la plus petite place dans un tramway ! A ce propos, une petite question à nos édiles : Pourquoi ne favoriseraient-ils pas les promenades au Parc, en multipliant, au moins le dimanche, les moyens de locomotion, de façon à ne pas vous forcer pendant un temps cruellement long, à nous morfondre sous la pluie, en attendant un tramway ou à faire un kilomètre avant de trouver un sapin ?

J. HIRNET.

Cyclophile Lyonnais

Une affluence considérable se pressait dimanche au Vélodrome de la Tête-d'Or, où le Cyclophile Lyonnais faisait courir son championnat de vitesse. Favorisée par un gai soleil, cette réunion a été splendide. Les tribunes, garnies de jeunes fem-

LA PHÉBUS est LA REINE des **Bicyclettes, LE PHÉBUS** est LE ROI des **Motocycles**
M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

mes en toilettes claires, présentaient le plus ravissant coup d'œil.

La pluie persistante du matin avait engagé la commission à donner contre-ordre à la fête. C'est à ce contre-temps qu'est due l'absence de la musique du 99^e, qui devait prêter son concours, mais ce léger accroc a passé inaperçu du public, passionné entièrement devant l'intérêt des courses.

Le jury était composé de MM. le commandant Wuillam, Reguet, président de la F. C. L.; Perdrix, président du C. V.; Roussillon, de l'U. V. L., starter; M. Collin, président du Moto-Club, juge à l'arrivée.

Handicap 1000 m. — 1^{re} série : Néron, 1'25"; 2. Mandrillon, 3. Serve. — Non placés : Rioujol qui suit, Crépet a abandonné.
2^e série. — 1^{er} Berthéas, 1'26" 2/5; 2. Cachot, 3. Bonnet. — Non placés : Katz, le scratch qui n'a pu rejoindre; Blanchard tombé et manquant le départ; Emmilac peu en forme.

Finale 100 m. — 1^{er} Néron, 28" 4/5; 2. Berthéas; 3. Serve; 4. Bonnet.

Course de Motocycles 2000 m. — 1^{re} série : 1^{er} Dubuisson, 3'4/5; 2. Guigues. A la deuxième série, Brunier fait walk-over en 3'14" 2/5.

Finale. — 1. Dubuisson, 2. Brunier.

Cette finale, qui était courue sur 300 mètres a été brillamment enlevée par M. Dubuisson en 4'18" 1/5. On a justement applaudi ce chauffeur adroit et expérimenté qui conduisait avec une sûreté remarquable un tri d'une marche parfaite. Il a doublé son concurrent et l'a passé avec une maestria surprenante, prenant le haut du virage pour fournir un *emballage* où l'homme aidait puissamment la machine.

Championnat Juniors 2000 m. — 1^{er} Cachot, 3'26"; 2. Berthéas; 3. Mandrillon.

Crépet mène les 4 premiers tours et sur cet effort s'arrête, les autres suivent en peloton, Berthéas en arrière se ménage, quand Cachot prend résolument la tête et mène le dernier tour jusqu'à l'arrivée. Berthéas qui a donné son effort trop tard arrive à une demi-roue après avoir beaucoup gagné dans la ligne d'arrivée.

Championnat Pupilles 2000 m. — Néron a eu facilement raison de son unique concurrent et a fait les 2000 mètres en 3'31".

Championnat seniors, 2000 m. — 1. Katz, 3'21" 2/5; 2. Serve, 3. Brunier.

Emmilac part et mène très vite les 2 premiers tours, Serve lui succède en tête et mène très activement jusqu'à la pointe finale de Katz qui le passe 15 mètres avant le poteau.

Championnat Vétérans, 2000 m. — 1^{er} Bonnet, 3'37"; Rioujol.

Bal mène les 3 premiers tours, Rioujol lui succède, puis Bonnet se met en tête et décolle facilement.

Course amateurs, 15 kilomètres. — 1^{er} Brunier, 21' 53" 1/5; 2. Serve, 3. Berthéas.

Brunier, fort bien entraîné par la triplète Pitiot et par le tandem Mercier suit à un train soutenu et régulier, doublant ses concurrents. La lutte est chaude pour la seconde place entre Serve et Berthéas qui arrivent à une demi-roue près. Ces coureurs et Cachot ont fait preuve d'une grande énergie, suivant tantôt le train accéléré de Brunier à chaque passage, tantôt péniblement remorqués par un camarade à bicyclette. A signaler un tandem, dont un pneu a éclaté et que les coureurs ont laissé glisser sur la piste pour ne pas couper les coureurs qui suivaient. Ils ont ainsi très habilement évité une chute à plusieurs coureurs et entraîneurs.

Les champions auxquels des bouquets ont été offerts, ont été l'objet d'ovations chaleureuses de la part des spectateurs.

A 7 heures, un banquet réunissait les membres et amis du Cyclophile au Chalet du Parc. Aux côtés de M. Terrasse, le dévoué président, prenaient place MM. R. Berthéas et M. Brunier, vice-présidents; H. Regnault et Giraud, trésoriers; J.-B. Clert et Faure, secrétaires; Reguet, président de la Fédération Cycliste Lyonnaise, etc. Un grand nombre de dames rehaussaient par leur présence l'éclat de cette soirée intime où n'a cessé de régner la plus franche gaieté.

Au dessert, M. Terrasse boit aux dames et à ses invités. Il annonce la venue de cinq membres nouveaux, est heureux de

voir à cette place les représentants des sociétés cyclistes, lève son verre à la presse et adresse à tous ses félicitations.

M. Brunier, vice-président, offre ensuite un bouquet à M. Terrasse. On applaudit à tout rompre.

M. Reguet, président de la Fédération Lyonnaise, lève son verre au Cyclophile Lyonnais. Les prix sont alors distribués aux lauréats, les bans, triples bans, ratifient les notes du palmarès, puis a eu lieu une sauterie et la soirée s'achève le plus gaiement du monde comme d'ailleurs toutes les fêtes du Cyclophile.

Grand Prix de l'U. V. F.

Dimanche a eu lieu, au vélodrome du Parc des Princes, la réunion du Grand Prix de l'U. V. F., qui a été très brillante. Malgré le temps incertain, il y avait foule à toutes les places.

Au point de vue sportif, cette journée a été la confirmation de la supériorité de Tommaselli, qui a enlevé brillamment le Grand Prix, battant nettement Grogna par une longueur, et J.-B. Louvet. Meyers s'était fait battre dans sa demi-finale, n'ayant pu se dégager à temps. En revanche, il a gagné le Prix des Etrangers, battant, lui aussi, par une longueur, Grogna.

Le gros événement de la journée a été la défaite de l'équipe italienne Pasini-Tommaselli, jusqu'alors invincible, par l'équipe Domain-Louvet.

Une course de motocycles a donné les résultats suivants: 1. Renaux, 2. Barras, à deux tours; 3. Béconnais, 4. Rivierre; les dix kilomètres ont été couverts en 9'26" 1/5 et les vingt kilomètres en 19'18". (Records.)

La première série de la course de tandems est gagnée par Domain-Louvet, devant Pasini-Tommaselli. La deuxième série a été pour Carmant-Mathieu, battant Combe-Collomb.

La troisième série est revenue à Gougoltz-Parlby devant Banker-Meyers.

La finale a été un triomphe pour l'équipe Carmant-Mathieu, qui ont battu Domain-Louvet et Gougoltz-Parlby.

VICHY. — Les courses cyclistes. — 4.200 fr. de prix. — L'Assemblée générale du *Vélo-Sport Vichyssois* a approuvé le Programme que lui a soumis son Comité et décidé la création, pour 1899, d'une troisième journée de Courses.

Les Courses de cette année auront donc lieu les 20, 21 et 27 août prochain; une somme de 4.200 francs sera distribuée en prix.

Voici le résumé du programme officiel :

PREMIÈRE JOURNÉE. — Dimanche 20 août.

1^{re} COURSE. — Internationale. — Bicyclettes (Handicap), 200 fr. de prix.

2^e COURSE. — Course contre la montre. — 250 fr. de prix

3^e COURSE. — Séries du Grand Prix de Vichy.

4^e COURSE. — Internationale. — Tandems. — 500 fr. de prix.

DEUXIÈME JOURNÉE. — Lundi 21 août.

1^{re} COURSE. — Course de Primes. — Bicyclettes. — 300 fr. de prix.

2^e COURSE. — Demi-finales du Grand Prix.

3^e COURSE. — Course de demi-fond, 25 kilomètres avec entraîneurs. — 500 fr. de prix.

4^e COURSE. — Finale du Grand-Prix. — 1.000 fr. de prix.

TROISIÈME JOURNÉE. — Dimanche 27 août.

1^{re} COURSE. — Internationale. — Bicyclettes (Handicap), 200 fr. de prix.

2^e COURSE. — Grande Course de fond, 100 kilomètres avec entraîneurs (au moins deux équipes par coureur). — 1.200 fr. de prix.

Il est à remarquer que cette troisième journée, nouvellement créée, est consacrée à une Course de fond, avec entraîneurs, qui sera très appréciée des amateurs et qui amènera une

foule de spectateurs au superbe vélodrome que le V.-S.-V. a installé, avec de beaux virages relevés, sur la piste de la Société hippique française.

Les engagements sont reçus, du 20 juillet au 20 août, chez M. BOUGAREL, président du V.-S.-V., rue Sornin. — Le droit d'entrée pour les coureurs est supprimé.

GRENOBLE. — Grandes courses internationales. — L'Union Cycliste Grenobloise organise pour demain dimanche 9 juillet, à 3 heures de l'après-midi, sur la piste de l'Esplanade, de grandes courses internationales.

En voici le programme :

1° **Course réservée aux coureurs de l'Union Cycliste**, par séries de 2.000 mètres et finale de 3.000 mètres. — 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e prix, 30 fr. ; 3^e prix, 20 fr.

2° **Course départementale**, par séries de 2.000 mètres et finale de 3.000. — 1^{er} prix, 70 fr. ; 2^e prix, 30 fr. ; 3^e prix, 20 fr.

3° **Course internationale**, sous les règlements de l'U. V. F., par séries de 2.000 m. et finale de 3.000. — 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

4° **Course de dames**. — 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e prix, 25 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

5° **Course de primes**. Distance : 10 tours de piste. — 5 fr. tous les deux tours. Primes finales, 25 et 15 fr.

Un grand nombre de coureurs de Paris, Lyon, Marseille, Avignon, Valence y participeront.

RIVES. — L'Union Cycliste Rivoise, vient d'être définitivement constituée et son bureau a été ainsi composé : Président d'honneur, M. Victor Blanchet ; président, M. Jean Kléber ; vice-présidents, MM. Joseph Cholat et Guillaud ; trésorier, M. Jules Ravel ; secrétaire, M. Meyer.

Espérons qu'on ne nous fera pas trop attendre pour organiser une fête sportive dans notre ville si désireuse de distractions.

MOIRANS. — Le Vélo-Touriste Moirannais s'est réuni avant-hier soir à la mairie et a procédé à l'élection de son comité définitif, qui a été composé comme suit :

Président, M. Sillan, notaire ; vice-président, M. Bourgeat ; trésorier, M. Beaup ; secrétaire, M. Vernay ; secrétaire adjoint, M. Fortune, et commissaires généraux des courses, MM. Pain et Chanaron.

TARARE. — Courses vélocipédiques. — Les membres du Cycle Tararien, réunis mercredi dernier ont arrêté dans ses grandes lignes, le programme des courses vélocipédiques qui seront données à l'occasion de la fête patronale qui est définitivement fixée aux 6 et 7 août prochain.

Ces courses auront lieu le lundi 7.

Le matin, course de 50 kilomètres (amateurs), sur le parcours suivant : Tarare, les Ponts-Tarets, Lozanne, l'Arbresle et Tarare. Départ à 7 heures.

Le soir, de 2 à 6 heures, courses Cantonale, Régionale, Internationale par séries, consolation et lenteur.

Des prix importants seront affectés à ces différentes épreuves qui ne manqueront pas d'attirer les meilleurs coureurs régionaux.

Les règlements de l'U. V. F. seront en vigueur.

MONTÉLIMAR. — La société Montélimar-Vélo organise pour le dimanche 30 juillet, une réunion de courses internationales.

Le programme définitif n'est pas encore complètement élaboré, mais les principales épreuves sont déjà fixées : Championnat vitesse de la Drôme, U. V. F. — Régionale vitesse. — Internationale vitesse. — Internationale demi fond avec entraîneurs. — Motocycles. — Honneur.

Près de 1.000 francs de prix et des objets d'art seront attribués à ces différentes épreuves.

D'ores et déjà, nous pouvons assurer que le coquet vélodrome de Bel-Air obtiendra le même succès que le jour inoubliable de la visite du Président de la République en avril dernier. A. B.

Valence. — Courses vélocipédiques. — Les courses vélocipédiques organisées dimanche dernier par la Société des Sports, décommandées le matin à cause du mauvais temps, ont eu lieu cependant l'après-midi, le soleil ayant daigné faire son apparition. Les différentes épreuves ont été courues avec entraînement par les coureurs engagés. En voici les résultats :

Course d'amateurs. — 1. Passat, de la Pédale de Lyon ; 2. Bedot, du Cercle des Sports, de Lyon ; 3. Gigoux ; 4. Pons.

Prix du Dauphiné. — 1. Mille, d'Orange ; 2. Géo, d'Avignon ; 3. Merle ; 4. Lombard.

Course de Dames. — 1. Mme Michel ; 2. Miss Helyett.

Course internationale. — 10 partants. — 1. Merle (10 kilomètres en 17 minutes) ; 2. Lombard ; 3. Sayn ; 4. Navette.

Military. — 1. Navette ; 2. Achard ; 3. Dava.

Tandems. — 1. Merle-Sayn ; 2. Lombard-Mille ; 3. Bordigoni, frères.

Navette s'est trouvé un peu indisposé de son déplacement à Loriol pour n'avoir pu faire mieux dans l'Internationale.

Ces très intéressantes courses n'ayant pu avoir, à cause du temps défavorable, toute l'importance prévue par les organisateurs de cette journée sportive, il a été décidé que les épreuves que comportait le programme seront recourues le dimanche 16 juillet.

C'est de tout cœur que nous souhaitons meilleure chance à la Société des Sports, dont les efforts et les sacrifices méritent un complet succès.

LORIOI. — Vu le temps, la commission décide le renvoi des courses au 30 courant. Toutefois, sur la demande de quelques coureurs, un départ leur est donné pour les dédommager de leur déplacement : 1. Navette, 2. Barnavon, 3. Cardinal, 4. Bernard.

Navette a juste le temps de sauter dans le train qui le ramène à Valence.

DIE. — Une course internationale a été courue à l'occasion de la Fête patronale. 16 coureurs étaient au départ ; en voici l'ordre d'arrivée : 1. Changeat, 2. Deniaudy à 1 longueur et demie ; 3. Archinard, 4. Bernard.

Sauf les deux premiers coureurs, tous les suivants avaient été laissés sur place à l'emballage final, qui se faisait à pleine rampe.

MODANE. — Dans sa dernière assemblée générale, la Pédale Modanaise a procédé au renouvellement de son conseil d'administration qui est ainsi composé :

Président ; Jorio Désiré ; vice-président : Buisson, percepteur ; secrétaire général : E. Wailliez ; secrétaire : C. Egg ; capitaine de route : E. Montaz ; lieutenant : Calligari ; conservateur : Bertoncini François ; membres du Conseil : Dargaud, Nicolas, Montaz François.

Membres d'honneur : Jouart, député ; Dr Gravier, conseiller général, maire de Modane ; Matussièrre, maire des Fourneaux.

Elle a en outre projeté une série de courses. Les deux premières se feront le 9 juillet, à Suse, où l'Echo de l'Arc va rendre à la Musique de cette ville la visite qu'elle en a reçue lors des fêtes franco-italiennes, et le 16 juillet, à Lanslebourg, à l'occasion du banquet de la section de Maurienne du Club Alpin.

25, rue **GRENETTE** } INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
Articles spéciaux et exclusifs } LINGERIE en Tissus cellulaire
POUR TOUS GENRES DE SPORTS } CHAUSSURES, Casquettes, Bretelle
artillées, etc., etc.

CYCLES CASTOLDI
Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

CYCLISTES ! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR
32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

TOURISME

Excursionnist-Sporting-Club

Nous apprenons que le siège de cette société vient d'être transféré, 4, quai de la Charité, au *Café de l'Union* (Guillerd). Prière d'y adresser la correspondance ou de la faire parvenir à M. Etienne Fuzier, président de la Société, 9, rue Henri IV.

Les sociétaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, ce soir, samedi, 8 courant, à 8 heures du soir, au siège.

Dimanche, réunion au siège, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, pour le 5^e prix du brassard et la réception de M. Brogat, membre honoraire.

Les sociétaires qui, sans excuse valable, ne se rendront point à cette petite fête, se verront infliger l'amende réglementaire.



AUTOMOBILISME

Le Moto-Club de Lyon

Dans sa réunion de jeudi soir, le M.-C. L. a pris d'importantes décisions.

Il a été arrêté, en principe, que, dans le courant d'août ou de septembre, une grande fête aurait lieu au Vélodrome de Genas, à l'occasion de la **Coupe du Moto-Club de Lyon**, et que, pour donner plus d'attrait à la réunion, par la diversité des épreuves, on ferait appel à nos principales Sociétés sportives.

Il a été décidé également d'organiser des sorties aussi fréquentes que possible, tantôt collectivement, tantôt par groupes.

A cet effet, sur un tableau *ad hoc*, seront indiqués, chaque semaine, les buts d'excursions proposés par le bureau ou par l'initiative des membres du Club.

Demain, dimanche, auront lieu deux sorties : l'une sur Saint-Etienne, où le M.-C. L. sera officiellement représenté par M. Veyret, son lieutenant de route, aux courses du Parc de l'Étiavallière, auxquelles prendront part les meilleurs chauffeurs du Club.

L'autre sortie se fera sur Mâcon, à l'occasion des régates.

Pour Saint-Etienne, il y aura deux départs : le premier, aujourd'hui samedi, à 1 heure de l'après-midi, du siège, pour les coureurs; le deuxième, demain matin dimanche, à 7 heures, du siège également, pour les touristes.

Pour Mâcon, le départ aura lieu demain matin à 5 heures 1/2, de la place de la Pyramide (Vaise).

Lyon-Sport est d'autant plus heureux d'enregistrer ces résolutions, qu'elles ne font que mettre en pratique les conseils qu'il n'a cessé de donner. Le sport ne peut vivre et surtout prospérer, que par l'entente, l'union entre les diverses sociétés, non seulement de notre ville, mais encore de la région.

En se rendant les uns, à Saint-Etienne, les autres, à Mâcon, les membres du Moto-Club de Lyon, font de la belle et bonne besogne. Non seulement, ils prouvent la vitalité de leur société, mais ils contribuent à donner un exemple fécond en résultats pour le Sport dans notre région, où les sociétés sont si nombreuses, mais la plupart par trop individuelles.

Nous ne saurions donc trop applaudir aux décisions prises par le *Moto-Club*, et *Lyon-Sport* sera trop heureux d'encourager et de soutenir des manifestations si éminemment et si intelligemment sportives.

Course Charbonnières-Roanne.

Cette course, le clou des fêtes, qui auront lieu à Charbonnières, les 14, 15 et 16 juillet et que le *Moto-Club de Lyon* a si bien organisée, prend les proportions d'un *great event* sportif.

En dehors des nombreux chauffeurs Lyonnais qui y prendront part, le Comité reçoit chaque jour des engagements de Dijon, à Paris et des amateurs de notre région. Les vainqueurs de la course qui a lieu demain, à Saint-Etienne, au parc de l'Étiavallière, ne manqueront certainement pas de leur côté, l'occasion de chercher à cueillir de nouveaux lauriers.

Dans notre prochain numéro, en donnant la liste complète des engagements, nous ferons connaître toutes les attractions qui attireront à Charbonnières, le 15 juillet, tout Lyon sportif et mondain

Course Lyon-Vals

(Automobiles et Tricycles)

Course d'automobiles et de tricycles de Lyon à Vals-les-Bains. — Rappelons que c'est le dimanche 30 juillet que va se faire cette course qui sûrement aura un grand retentissement dans notre contrée.

Voici le parcours : Lyon à Vals en passant par Brignais, Givors, Serrières, Tournon, Saint-Péray, Le Pouzin, Privas, Vesseaux, Saint-Privat, Pont-d'Aubenas, Ucel et Vals où les chauffeurs seront tout à fait bien reçus et fêtés par le Vélo-club valsois. Jusqu'à Privas, les chauffeurs ont une superbe route; il n'y a qu'au sortir de Privas que commencera la montée du col de l'Écrinet, qui est un peu dure, et du col à Vesseaux, c'est une descente rapide, avec tournants assez brusques; puis de Vesseaux à Vals-les-Bains, il y a onze kilomètres de route superbe, et au Pont-d'Aubenas, 4 kilomètres avant l'arrivée, les chauffeurs trouveront des tournants brusques à droite d'abord et à gauche ensuite, dix mètres plus loin.

Les prix qui seront remis aux vainqueurs seront tous des objets d'art de valeur, et sous peu nous ferons connaître en son entier le programme et les règlements de la course. Dès à présent, on peut s'adresser au chef consul de l'U. V. F., 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon, pour tous les renseignements.

Les courses d'automobiles à l'Étiavallière

L'entraînement a battu son plein durant toute la semaine qui vient de s'écouler. Demain nos chauffeurs stéphanois vont se trouver aux prises avec leurs redoutables rivaux de Paris, Lyon, etc. Certes, nous faisons des vœux en faveur des nôtres, mais sommes prêts à applaudir aux succès de leurs vaillants confrères. Chauvins sans doute, mais avant tout loyaux.

La *Société de Sports* fera bien, croyons-nous, de multiplier les guichets aux entrées, car le vaste parc de l'Étiavallière sera certainement envahi le 9 juillet par la foule avide d'assister à des luttes émouvantes et sans précédents.

Déjà les grands arbres du voisinage sont entièrement loués, paraît-il. Du haut du tronc au sommet, il ne reste plus une branche.

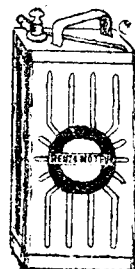
Un Club Automobile à Grenoble

Une réunion de chauffeurs grenoblois, au nombre de 21, a eu lieu le 17 juin dernier, au café des Mille Colonnes, sous la présidence du sportsman bien connu, M. Emile Duchemin.

La discussion a porté, la création du Club étant déjà hors de cause, sur le titre de ce club et la région qu'il embrasserait et il a été décidé que la prochaine assemblée générale choisirait entre : *Automobile-Club du Dauphiné et des deux Savoies*; *Automobile-Club Dauphinois* ou *Automobile-Club Grenoblois*.

Une commission de sept membres a été chargée d'élaborer les statuts et règlements de la société. Elle se compose de MM. Emile Duchemin, Dr Pégoud, Viallet, Billaud, Georges Faure, Clerc et Delamarque.

Ajoutons que le nombre des adhésions à ce jour n'est plus de 21, comme le 17 juin, mais de 35.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Courses à pied et Athlétisme

Athlétic-Club de Lyon

(Siège social : Taverne St-Hubert.)

Séance du Conseil du 1^{er} juillet. — La séance est ouverte à 9 h. 1/2 sous la présidence de M. Héritier. Sont présents : MM. Chanas, Bertin, Cadot (aîné), Andréani, Phalancher. Absents : MM. Condamin, Perrin Louis, Féchet, Peillon.

Lecture d'une lettre du *Stade Grenoblois* nous invitant à prendre part à la grande réunion de courses à pied qu'il organise en l'honneur de l'inauguration de son nouveau terrain. On décide que le club sera officiellement représenté. Il en est de même pour la course organisée par le P. C. L. ; les coureurs qui prendront part à cette dernière sont : MM. Peillon, Condamin, Roy, Charavet aîné.

Le Conseil prie M. Bertin d'écrire à M. Condamin, vice-président, pour raison d'ordre intérieur.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Ribard donnant sa démission, laquelle est acceptée à l'unanimité. Il est décidé que toutes les lettres de démissions devront adressées au Conseil.

Lecture d'une lettre de M. Debroux demandant au nom du Comité du Sud-Est que l'A. C. L. veuille bien l'autoriser à disposer de son terrain, pour y faire disputer les championnats interscolaires pour le dimanche 2 juillet. Accordé.

M. Héritier informe que les cours d'escrime ont été clos le mercredi 28 juin et reprendront comme les années précédentes le 1^{er} septembre.

On décide que la 1^{re} réunion générale aura lieu le 12 juillet.

La séance est levée à 11 h. 1/2. *Le secrétaire*, ANDRÉANI.

♣ **Hockey.** — Demain, 3 heures, partie d'entraînement. Sont convoqués MM. Peillon, Phalancher, Condamin, Giat, Drouhin, Féchet, Poncet, Desmaies, Mazenod, Chanas, Clapot, Cadot jeune, Cadot aîné, Charavet jeune, Charavet aîné, Lagdar, Méziat, Prosper, André Edmond, Sarrazin Jules, Debroux Constantin, Laubé, Orsatti, Andréani, Chanard.

Racing-Club de Lyon

Le comité du R. C. L. rappelle à tous ses membres et aux sportsmen lyonnais qu'il fera disputer demain dimanche les championnats d'athlétisme et de courses à pied de la société sur son terrain du Grand-Camp en les priant de venir assister aux diverses épreuves. La réunion commencera à 2 heures très exactement.

Voici à ce sujet quelques pronostics :

Le **90 juniors** doit revenir à Maurice Stugocki.

Le **100 m.** ne saurait échapper à Denat. Pour la 2^e place, nous prévoyons une chaude lutte entre Gallix, Stugocki Georges et Brunon ; c'est à ce dernier que nous donnons la préférence.

Le **400 m.** est la course la plus ouverte car aucun des hommes du R. C. L. n'y excelle réellement. Entre Fischer, Deygas et Drevet nous choisissons avec beaucoup de réserves ce dernier, bien qu'il puisse sembler alourdi par sa course de 16 kil.

Le **800 m.** verra aux prises Stugocki, Georges, Motte, Berthet et quelques outsiders avec Fischer. Nous lui donnons la préférence.

Le **1500 m.** sera enlevé par Fischer et certainement dans un bon temps. Pour la place : Drevet.

Denat s'adjugera sans lutte le **110 haies**.

Le **400 haies** sera sans doute l'apanage de Deygas.

Pour le **saut en hauteur** nous voyons Fenat facilement ; le **saut en longueur**, Brunon, en son absence Denat.

Le **saut à la perche** donnera lieu à une bonne lutte entre Deygas, le champion du S. E., Gallix et Stugocki Paul, qui a fait beaucoup de progrès ces temps-ci. Nous prévoyons la victoire chaudement disputée de Deygas.

Le **lancement du disque** sera pour Desthieux, ainsi que le **lancement du poids**, à moins d'une surprise de Denat.

Fête de Trévoux.

Nous recevons de M. G. Denat, du R. C. L., champion du Sud-Est, pour le 100 m. plat, une rectification dont nous nous empressons de reconnaître le bien fondé. C'est, en effet par erreur, qu'en parlant des courses à pied qui ont eu lieu au cours de la fête, il n'a pas été mentionné qu'elles étaient handicap.

Cet oubli aurait pu faire croire que M. Decrat a été battu, ce jour là, en course scratch, ce qui n'est pas.

M. Denat reste donc champion du Sud-Est pour le 100 m. plat, titre qu'il a loyalement acquis, comme il le dit lui-même.

♣ On peut voir dans les bureaux du *Lyon-Sport*, une très artistique photographie de M. Gimbert, groupant les membres du F.C.R.L. et du R.C.L. qui ont pris part au match de football à la fête de Trévoux. Les membres de ces deux sociétés peuvent se procurer cette photographie au prix de 3 fr. 25. Faire la demande au *Lyon-Sport*.

Dijon-Auxonne (U. S. F. S. A.)

La course interclubs de l'Union Sportive Dijonnaise aura lieu demain dimanche, à Dijon, sur le parcours excellent de Dijon-Auxonne et retour, soit 62 kilomètres. Cette course a lieu avec entraîneurs, et on s'attend à un grand succès, plusieurs amateurs de l'A. V. A et de l'A. V. I., devant se mesurer avec les meilleurs coureurs du Sud-Est. Le départ sera donné à 6 heures à la première catégorie, et à 6 h. 1/4 pour la deuxième.

La liste des prix comprend des objets de réelle valeur artistique. Nous regrettons de ne pouvoir en donner la nomenclature.

Cette liste n'est pas, d'ailleurs, close encore.

Voilà certainement une épreuve pour laquelle les coureurs n'auront pas à se plaindre du peu de prix, puisque ceux-ci égalent presque la liste des engagements et seront supérieurs au nombre des arrivées.

Liste des coureurs engagés :

1^{re} catégorie. — 1, E. Pallegoix ; 2, L. Charlot ; 3, L. Batier ; 4, C. Guillemin ; 5, L. Duthu ; 6, Druet ; 7, L. Tortochot ; 8, Leriche ; 9, L. Régulier ; 10, P. Armand ; 11, A. Véderine ; 12, Renault ; 13, Sirugue ; 14, A. Mairet ; 15, H. Chuchétet ; 16, Charton ; 17, J. Subert ; 18, Bossut ; 19, Chautard ; 20, Pommev.

2^e catégorie. — 1, Canart ; 2, Michel ; 3, Paulin ; 4, Duclapet ; 5, Valavent ; 6, Ch. Robin ; 7, Laurain ; 8, Larivera ; 9, Poinsot ; 10, Robant ; 11, Bidault ; 12, Coupevent ; 13, Ch. Gilliot ; 14, Ravault ; 15, Salignon ; 16, Gueriltée ; 17, Sautereau ; 18, Gabriel ; 19, Nédet ; 20, Fritz ; 21, Délaissez ; 22, J. Bertrand ; 23, H. Paraire ; 24, J. Joannier, Cottet ; 25, Camille du Mimi ; 26, Marcel ; 27, Chapuis.

La distribution des prix aura lieu au siège social de l'U. S. D., café Bossuet, à 11 heures précises du matin.

Souhaitons beau temps et grand succès aux organisateurs, qui se sont vraiment surpassés.

GENÈVE. — Dimanche s'est disputée, sur la route de Vernier, sur le parcours de Vernier-Châtelaine et retour, soit 5,500 m., une course à pied organisée par la *Jeunesse de Vernier*. Stettler et Gentil, de l'*Athletic-Club Genevois*, se sont adjugés les première et seconde places suivis par Simond 3^e, Bosson 4^e, et Merme 5^e.

♣ Dimanche prochain, 9 juillet, le *Football-Club de Genève* organise, sur son terrain du Pré Marie, une réunion athlétique dont voici le programme : 100 mètres scratch ; 400 mètres ; 1,600 mètres ; saut en longueur ; lancement du poids P. B.

Courses à pied.

Course interclubs du Philegic-Club Lyonnais

Un accident de composition nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine le compte rendu de cette intéressante réunion.

Championnats Interscholaires de courses à pied du Sud-Est

Dimanche ont eu lieu, sur le terrain de l'Athlétique-Club, à Lyon, les championnats interscolaires de courses à pied du Sud. Il est regrettable que deux Lycées, celui de Lyon, et celui de Roanne seulement aient disputé ce titre, mais au point de vue sportif, la réunion a complètement réussi et les épreuves ont été disputées avec acharnement. Voici, du reste, les résultats détaillés de ces championnats qui avaient pour prix une fort jolie coupe offerte par l'Union. Les trois premiers de chaque épreuve comptaient pour le classement.

100 mètres. — 1. Bavozet, (Lycée de Lyon) 2. Bardin (Lyon); 3. Caron (Lyon); 4. Pacquériau (Lycée de Roanne); 5. Paulin (Roanne); 6. Bouchet (Roanne).

Dès le départ, Bavozet et Bardin prennent une certaine avance et ils luttent coude à coude jusqu'à 5 mètres de l'arrivée ou Bavozet parvient à passer de très peu son camarade.

Saut en hauteur. — 1. Bourganet (Lycée de Roanne); 2. Pacquériau (Roanne); 3. Piat (Lycée de Lyon); 4. Stugocki (Lyon).

Concours assez mouvementé et remporté, à la fin, par les Roannais qui sont à féliciter. Piat, du Lycée de Lyon, un tout jeune, arrivera certainement à faire beaucoup mieux, avec un peu plus d'entraînement et d'énergie. Stugocki a fait de son mieux.

Lancement du poids. — 1. Pacquériau (Roanne) 8 m. 05; 2. Desthieux (Lyon), 7 m. 45; 3. Koujoumdjean (Lyon), 7 m.; 4. Guérimaud (Roanne), 6 m. 60.

Pacquériau adjuge le concours et Desthieux aurait dû l'inquiéter sérieusement.

Saut à la perche. — 1. Stugocki (Lyon), 2 m. 50; 2. Pacquériau (Roanne); 3. Paulin (Roanne); 4. Stugocki M. (Lyon).

Le saut à la perche ne devait plus échapper à Pacquériau qui est un merveilleux sauteur, mais il lui manque un peu de pratique et de sûreté. Il a été battu par Stugocki qui a fait preuve d'une énergie remarquable.

Saut en longueur. — 1. Bavozet (Lyon), 5 m. 24; 2. Desthieux (Lyon), 4 m. 76; 3. Poulin (Roanne), 4 m. 67; 4. Jacquériau (Roanne), 4 m. 37.

400 mètres plats. — 1. Bavozet (Lyon); 2. Bardin (Lyon); 3. Carron (Lyon); 4. Rochard (Roanne); 5. Rivollier (Roanne); 6. Bouchet (Roanne).

Course gagnée facilement par Bavozet, belle lutte pour les suivants.

800 mètres plats. — 1. Bavozet (Lyon); 2. Deschavannes (Roanne); 3. Carron (Lyon); 4. Paulin (Roanne); 5. Stugocki (Lyon); 6. Gondard (Roanne).

Bavozet, quoique fatigué, mène toute la course et gagne facilement à l'emballage, malgré une furieuse résistance de Deschavannes qui a fini à 20 mètres.

1500 mètres plats. — 1. Bavozet (Lyon); 2. Bouchet (Roanne); 3. Gondard (Roanne); 4. Stugocki (Lyon); 5. Koujoumdjean (Lyon); 6. Rochard (Roanne).

Course très intéressante, qui est menée au départ par Koujoumdjean, puis par Bouchet, venant alors plus lentement, de sorte que les coureurs sont tous en groupe; mais brusquement, deux tours avant la fin, il démarre et prend une vingtaine de mètres; Bavozet, seul, le rejoint progressivement, et le passe facilement à l'emballage.

Le Lycée de Lyon est donc déclaré vainqueur de ce championnat, et aura pour un an la garde de la coupe remise par l'U. S. F. S. A. En additionnant les places, le Lycée de Lyon n'a que 51 points et le Lycée de Roanne 73. Différence net 22 points.

Le Jury était ainsi composé :
Commissaire représentant le comité du S.-E. : M. Carron.
Juge à l'arrivée : M. Bertin. Starter : M. Ribord. Juge-arbitre : M. Andreani Délégué du Lycée de Roanne : M. Bourgarel. Délégué du Lycée de Lyon : M. Duranton.

PROFESSIONNALISME

Les championnats du Sud-Est

C'est demain, au vélodrome de la Tête-d'Or, qu'auront lieu, par n'importe quel temps, la dernière journée des championnats de courses à pied et concours organisés par le Comité du Sud-Est de la F. S. A. F. L'on se rappelle que la première partie de ces championnats a eu lieu il y a quinze jours; c'est demain que sera la journée intéressante malgré la concurrence des courses de Villefranche auxquelles quelques coureurs ont annoncé leur intention de participer; cependant les épreuves promettent d'être bien disputées, surtout la finale de 100 mètres qui réunira trois concurrents qui sont bien près les uns des autres.

Voici le programme de la journée : Le matin, à 9 heures, au vélodrome de la Tête-d'Or: championnat de bicyclettes: vitesse 2.000 mètres, fond 25 kilomètres; championnat de l'heure marche. L'après-midi à 2 heures: finale du 100 mètres (les séries ont été courues le 25 juin), lancement du poids, 1 heure course, 4.0 mètres plats, saut en hauteur, saut en longueur.

Comme pour la première journée, la liste des engagements n'ayant été close qu'hier soir, nous ne pouvons donner la liste des partants; cependant, d'après nos renseignements particuliers, nous allons essayer de donner quelques pronostics :

Dans le **championnat de bicyclettes**, en l'absence probable de Louis Castoldi, la première place dans les deux épreuves doit revenir à *Daru*, en ce moment dans une jolie forme.

Le **championnat de l'heure marche** ne saurait de nouveau échapper à *Gallifet*, suivi de *Mistral*.

La **finale du 100 mètres**, l'épreuve la plus intéressante de la journée, se disputera entre Chabieux, Méru et Fauroux. Ces trois athlètes se sont entraînés très sérieusement depuis quinze jours et, en ce moment, ils doivent être très près les uns des autres. Notre avis est que *Fauroux* triomphera de Méru, que suivra de très près Chabieux.

Le **lancement du poids** doit revenir à *Girollet*, suivi de près par *Louit*.

Dans le **championnat de l'heure**, *Louit*, le 4^e de Marathon, qui n'a jamais été battu sur cette distance, triomphera aisément d'adversaires de second ordre. L'absence dans ce championnat de coureurs comme Pacoud, Beaumont, Gautier lui enlèvera certainement de son intérêt. Néanmoins, nous serons heureux d'applaudir notre vaillant *Louit* qui, huit jours seulement après Marathon, ne doit pas pouvoir dépasser en ce moment les 16 kilomètres dans l'heure, étant donné l'absence de concurrents de valeur.

Dans le **400 mètres plat**, la première place reviendra certainement à *Fauroux*, devant Chabieux et Pinet. Etant donné son manque d'entraînement, Gautier ne pourra que se classer honorablement.

Le **saut en hauteur** doit également revenir à *Fauroux*, suivi de Gautier.

Le **saut en longueur** sera pour *Gautier*, suivi de près par *Fauroux* et *Girollet* dans l'ordre.

Le jury sera composé comme suit :
Starter : M. Champagnon, C. P. V. Chronomètres : MM. Martelat, S. L.; Gallifet et Brochu, C. P. L. Juge à l'arrivée; M. Chavelle, C. P. V. Juge arbitre : M. L. Faure, C. P. L. Délégué aux coureurs : M. Tharin, C. D. S. V. B.

SPECTACLES ET CONCERTS

Nouveau Concert d'été des Folies-Bergère. — Depuis que le coquet établissement de l'avenue de Noailles est ouvert, tout le public chic s'y donne rendez-vous et se presse dans le promenoir entouré de plantes vertes, qui donnent à cette salle comme un vague aspect des concerts des Champs-Élysées, à Paris.

La troupe est très intéressante. En effet, la délicieuse chanteuse, qui a nom Blanche de Kerville, par sa voix agréable, sa diction si impeccable, si nette, si incisive, retient et fixe l'attention. Qu'y a-t-il aussi de plus extraordinaire que les Salma brothers, jongleurs égyptiens, dont les mille tours, toujours renouvelés et modifiés, semblent dépasser l'adresse à laquelle on peut atteindre l'homme ? Le zouave Martin, un de ces rares artistes qui sortent de l'ordinaire; Renée Solange, les Albard's, Mme Rivoire et Audry's, dans ses vieux beaux, complètent un excellent programme. Ajoutons que la direction nous annonce les débuts de la jolie Marthelette, gommeuse et danseuse à transformations, et d'autres surprises qui nous sont réservées pour bientôt.

MAISONS RECOMMANDÉES

DIVERS. — **Roche**, *Bandagiste*, 39, Cours de la Liberté, (Bandages ordinaires et spéciaux. — Hernies — Ceintures — Bas — Varices, etc.)

CYCLES

Cycles construits avec des pièces de première marque

J. BOUILLON

MÉCANICIEN

LYON, 26, place Tolozan, 26, LYON

RÉPARATIONS — REMISAGE — ENTRETIEN — ACCESSOIRES

Toutes mes réparations sont garanties

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & Co, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.